

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GUY BLANCHET, médiateur
M. GUY FORTIN, analyste
Mme RENÉE POLIQUIN, coordonnatrice

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROJET D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 169
À ALMA ET SAINT-NAZAIRE
QUARTIERS DE DELISLE ET DE L'ISLE-MALIGNE
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS****RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR ET LES REQUÉRANTS**

VOLUME 3

Séance tenue le 16 mars 2011 à 9 h 30
Hôtel Universel
1000, boulevard des Cascades
Alma

SÉANCE DU 16 MARS 2011
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI
RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR ET LES REQUÉRANTS

5 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Bonjour tout le monde, bienvenue à nouveau.

10 Nous avons eu deux (2) belles rencontres hier, une au matin où vous avez pu, les
requérants, exprimer les problématiques et les solutions aussi qui pourraient venir atténuer la
problématique causée par l'installation – là, je parle plus d'autoroute – d'une quatre (4) voies.
Comme je me suis fait dire, c'est pas une autoroute, c'est un quatre (4) voies, mais qui malgré tout,
c'est une quatre (4) voies qui est souhaitée par le milieu. Donc c'est là, ça va être là, donc il faut
15 vivre avec le quatre (4) voies, puis peut-être que globalement, le monde va peut-être mieux vivre à
cause de ça, peut-être, sauf que ça cause certaines problématiques.

Dans l'après-midi, nous avons rencontré les gens des Transports qui sont les promoteurs de
ce projet au nom des citoyens.

20 Puis on a émis ce que vous nous aviez dit le matin, on leur a transmis.

Ils écoutaient ça, puis moi, j'ai dit, les gens disaient, regarde, il y a ci, il y a ça, si on fait ça, il
y a la conséquence, si on fait ça, c'est quoi, et pourquoi on a décidé de faire ça de même. Il y avait
une raison particulière. C'est pas garroché de même en l'air, comme vous autres, vous avez pas
25 garroché vos affaires en l'air non plus.

Donc on a convenu qu'on les invitait ce matin, et vous aussi, mais eux sont invités, puis ils
vont expliquer les plus et les moins de chacune des affaires. Pourquoi ils ont fait ça de même. Si
on change telle affaire, c'est quelles conséquences que ça a, puis si on fait une sortie là, une
30 entrée là, c'est quoi les conséquences de tout ça, les conséquences par rapport à l'utilisation la
plus respectueuse et, je dirais, sécuritaire du quatre (4) voies, respectueuse aussi de
l'environnement.

Il y a toutes sortes de raisons qui peuvent justifier une façon de faire ou une autre, puis
35 respectueuse de la volonté du milieu.

Donc ce matin, messieurs Dumais, De Champlain et Martel vous nous expliquer leurs
choses. Vous pourrez les questionner.

40 Après coup, on verra. L'objectif après ça, vous regardez, oups, ce qu'ils nous ont dit là, oui, c'est vrai, oui, oui, oh, dans ma demande, y a-t-il quelque chose que je pourrais changer ou même modifier! S'il y a quelque chose, un ajustement, est-ce que c'est possible.

45 Où on arriverait à la fin où ce serait autour de la table et le milieu, gagnant-gagnant pour tout le monde. On n'aura peut-être pas obtenu tout ce qu'on voulait, mais on est arrivé à quelque chose qui est satisfaisant et pour le milieu et pour nous autres.

50 Parce que bien sûr, il y a l'aspect environnement, il y a l'aspect respect du milieu, mais vous autres, vous avez aussi des préoccupations économiques, puis c'est normal, vous êtes en affaires, OK!

55 Un milieu, des objectifs durables, l'économie fait partie du durable aussi, il faut gagner sa vie, donc dans ce sens-là, les aspects économiques, c'est pas rejeté par tout le monde parce que c'est pas environnemental, là, mais ça en fait partie. Mais bien sûr qu'il y a des préoccupations environnementales et de respect du milieu qui sont là.

60 Je voulais faire ce petit baratin là en partant pour vous situer. Puis là, ça fera très bien, le café arrive, ça fait qu'avant de laisser la parole aux gens du ministère dont certains ne peuvent pas parler sans café, on va aller au café, puis on va revenir!

Puis ça, ça va être inscrit puis publié dans la Gazette!

65 _____
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

70

PAR LE MÉDIATEUR:

Bon, Guy aurait un mot à nous dire.

75

PAR M. GUY FORTIN:

Juste un petit peu pour ramener ce que monsieur Blanchet a dit sur le développement durable.

80

C'est que nous, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, on fait partie du ministère de l'Environnement, comme d'ailleurs le ministère des Transports du Québec, puis on est soumis à la Loi sur le développement durable.

85

Donc dans nos analyses, que ce soit pour une audience publique ou une médiation, notre cadre d'analyse, c'est les principes de développement durable. Donc nous, comme le ministère des Transports, quand on regarde un projet, on est obligé par la loi de faire ça en accord avec le développement durable.

90

Donc ici, dans le dossier ici, c'est sûr que c'est un dossier qui a une grande portée économique, mais on peut pas oublier non plus l'environnement et la société, les petits commerces, le zonage agricole, tout ça, il faut prendre ça en ligne de compte dans l'analyse.

95

Donc il faut savoir qu'on est contraint à cette contrainte, c'est une façon de dire, donc on travaille dans le contexte du développement durable. Il faut tenir compte de ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est le mandat du BAPE, c'est ça, ça va!

100

Donc nous vous écoutons, messieurs des Transports!

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

105

C'est sûr que notre souci, c'est de bien comprendre ce qui est demandé par l'ensemble des gens qui ont fait des interventions à titre de requérants.

Et moi, je disais à Donald, on peut peut-être commencer par l'aspect relié à la demande qui est de déplacer le tracé de cinquante mètres (50 m), c'est ce qu'on a eu comme demande par rapport à votre réquisition.

110

On pourrait commencer par ça, puis je pense que l'idéal dans nos interventions, ce serait de profiter de ce que vous en comprenez au fur et à mesure, de ne pas hésiter à nous interpeller, ça veut dire quoi ce que tu viens de dire, il y a quelles conséquences, on va essayer de les donner au fur et à mesure. Mais gênez-vous pas pour poser des questions par rapport à ce qu'on va dire tout le long, je pense, de la présentation.

115

Et ne vous gênez surtout pas pour nous interpeller par rapport à ce que vous amenez dans le dossier, pour pas qu'on soit obligé de revenir après, oh, on a oublié telle affaire! Ça nous empêchera pas de revenir si vous avez oublié quelque chose, mais nous aussi, on veut pas oublier les points sur lesquels vous nous interpellez par rapport à vos demandes.

120

Moi, je pense qu'on peut y aller avec l'idée de changer le tracé de place. Il y a plusieurs éléments là-dedans.

125

Il y a le fait qu'on est en territoire agricole. Le ministère, quand il a positionné le tracé, il a tenu compte de cet aspect-là.

Si on en vient à décider que ce serait peut-être la meilleure solution pour tout le monde ici ensemble, de toute façon, à la CPTAQ, on sait pas ce qu'on va avoir comme réponse.

130

Nous, en positionnant le tracé à l'endroit où on l'a mis, on pense qu'ils vont être bien placés pour nous dire oui par rapport à ce tracé-là, parce qu'ils voient qu'on a considéré qu'on aurait moins d'impact sur le territoire agricole. Ça, c'est un point majeur dans notre perception de la modification du tracé.

135

Ça dit pas qu'il y a seulement des désavantages, il pourrait y avoir des avantages, parce qu'évidemment, éloigner une intersection comme ça de la partie occupée, bien, les gens pourraient dire, bien ça éloigne le bruit, ça éloigne le trafic qui arrive. Mais il y a une autre conséquence, c'est qu'en termes de visibilité, bien, c'est sûr que ça rend moins visible ce qui est existant par rapport à la route. Un autre aspect à considérer aussi.

140

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Je peux tu juste vous dire au niveau agricole, l'argumentation? C'est que de ce côté-ci de la route, peut-être pas du côté est de la route, mais du côté...

145

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

La partie en bas.

150

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

La partie en bas, on va dire, mais la partie en haut, comment est-ce qu'on l'appelle, la partie est?

155

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

La partie est, le secteur du côté de Proco.

160

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

OK. La partie ouest, selon ce que j'ai su, il semblerait que ce serait très facile de dézoner cette portion-là.

165

La partie est, c'est une autre affaire.

Mais nous, ce qu'on propose de développer en tout cas, c'est la partie ouest.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

170

OK. On a posé des questions justement hier par rapport au zonage. C'est zoné industriel commercial actuellement, la partie ouest, mais ça, c'est au schéma d'aménagement. C'est pas encore fait officiellement par rapport aux terrains qui sont là.

175

Ça aussi, ça ferait partie d'une démarche que vous feriez dans le cadre de ce dossier-là évidemment pour vous développer.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

180

C'est déjà fait au schéma d'aménagement.

Ça a été demandé déjà depuis plusieurs années. Je pourrais pas vous dire vraiment, ça fait peut-être trois (3) ans si c'est pas quatre (4). Ça a été commencé à discuter.

185

Moi, je l'ai vu sur un plan d'aménagement, mais je peux pas vous dire à quel stade c'est rendu, je suis pas ces choses-là.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

OK.

190

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Mais c'est pas dézoné, comme tu dis, c'est pas dézoné nécessairement parce que ça, c'est fait.

195

Mais ça, ça a été mentionné aussi hier.

PAR M. GUY FORTIN:

200

Si je peux ajouter une chose! Dans un projet de schéma d'aménagement, il faut que ce soit approuvé par le ministère des Affaires municipales, donc c'est pas dit que parce qu'il y a un projet de dézonage que ça va se faire.

205

Puis la grande tendance maintenant, c'est d'éviter l'étalement urbain. Donc ça va un petit peu contre la volonté de restreindre l'étalement urbain en considérant aussi, si on regarde les façades, le transport accentué, donc c'est un peu plus difficile de faire des projets qui ont un potentiel d'étalement urbain.

210

J'imagine que le ministère des Affaires municipales va probablement considérer ça dans leur décision d'accepter le dézonage ou pas.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

215

Bien, si on regarde la route de contournement que la Ville d'Alma vient de faire versus ce projet-là, ce projet-là, même tassé de cinquante mètres (50 m), a beaucoup moins d'impact au niveau environnement puis au niveau agricole que celui d'Alma.

220

Celui d'Alma a passé dans des belles places, des belles terres agricoles et ils ont réussi à dézoner pareil, là.

Selon nous, en tout cas, l'impact est quand même pas si grand au niveau agricole.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

225

Mais on peut pas présumer comment la CPTAQ va réagir.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Non, je suis d'accord, c'est ça.

230

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Il y a des questions de délais aussi, parce que s'il faut changer le tracé de place, bien pour nous, c'est sûr qu'il y a des choses à refaire comme démarches au niveau technique en termes de conception par rapport aux courbes puis tout ça. Carl pourrait vous en parler un peu plus.

235

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

Il faut des délais là-dessus. L'idée de se ramener plus près de la route existante, parce qu'on est quand même à une certaine distance pour le bruit et vibrations, des fois à une certaine distance, ça a moins d'impact – c'est sûr que ça a toujours de l'impact – mais le fait de se rapprocher davantage, c'était pour éviter justement qu'en arrivant à la CPTAQ, la Commission des terres agricoles, qu'eux autres nous disent, bien, vous auriez pu vous ramener davantage plus près de la route actuelle.

240

245

Parce qu'au niveau économique, c'est sûr quand on regardait les deux (2), parce qu'on a analysé différents tracés, en déplaçant même plus de cinquante mètres (50 m), puis globalement, c'est sûr qu'en se déplaçant mettons d'une cinquantaine de mètres, il y avait quand même un impact économique pour le ministère au niveau des coûts de travaux. Il y avait quand même un gain, plusieurs centaines de milliers de dollars de se déplacer, à cause qu'on est à proximité d'une montagne, que ça engendre des volumes de matériaux à enlever.

250

Ce qui fait que...

255

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Donc si vous déplacez la route, si je comprends bien, il y aurait une économie de coûts?

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

260

Oui, sauf que l'impact, c'est au niveau de la CPTAQ. On sait que dans certains projets, des fois, c'est ça qui va régir un petit peu le tracé. C'est pour ça qu'on a limité, on a dit, pour accélérer le projet d'une certaine façon, ça minimisait l'impact.

265

C'est un petit peu sur cette base-là qu'on a priorisé ces aménagements-là.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

270 Mais il reste quand même que vous nous dites ça aujourd'hui, ce que je trouve un petit peu
drôle dans vos arguments, puis je veux pas juger à tort et à travers, mais ça fait quand même, avec
Donald, plusieurs années qu'on parle de toutes sortes de choses dont la possibilité de tasser la
route.

275 Et aujourd'hui, vous nous dites ça. Donc en tout cas, on va argumenter, là, dans le cours de
l'avant-midi, on va aller plus loin dans notre démarche d'argumentation.

280 Mais il reste que pour moi, de déplacer la route pour faire un compromis par rapport aux
inconvenients que la route nous apporte actuellement, en tout cas nous, Metro Dubé, et où vous
mettez un commerce et des commerces vraiment en péril, parce qu'il faut comprendre un peu la
dynamique de ce secteur-là au niveau économique puis au niveau commercial.

285 Comme on est dans un endroit très peu peuplé mais où il y a beaucoup de villages et de
circulation, donc on est dans un secteur qui est dépendant de la circulation. Donc de nous
accommoder un peu à ce niveau-là, ça devient essentiel, parce que nous, il y a des sacrifices de
dizaines d'années qu'on fait à juste vouloir se relocaliser.

Donc c'est quand même soixante-dix (70) emplois dans notre cas, puis une dizaine
d'emplois reliés à Alma.

290 Je sais que c'est pas votre problème, mais si on veut faire un compromis entre le projet puis
un peu les commerces, moi, je pense que c'est un minimum à réfléchir puis à faire l'effort. Parce
que là, à matin, vous nous mettez vraiment dans le trouble commercialement parlant.

295 Parce que nous, la route, étant donné qu'on est dans un secteur de circulation automobile,
qu'il n'y a pas de quartier, je dirais, une proximité de clients, parce qu'on vit pas la proximité de
clients dans ce secteur-là, on a un étalement de clients qui vient de la droite et de la gauche, de
l'Ascension, Saint-Léon, Saint-Nazaire, Saint-Coeur-de-Marie, et puis le tourisme l'été, nos
commerces ici, si on les garde où ils sont là actuellement, c'est clair qu'on va avoir des baisses de
ventes d'une manière importante, parce que le touriste, lui, il se casse pas la tête, il va où il passe
300 devant.

305 Tout ce qui est en retrait, le touriste, généralement, il y va pas. Parce qu'un touriste, c'est
paresseux. Bien, pas juste un touriste, un client, c'est paresseux. Ça va où c'est le plus proche, le
plus facile et le plus accommodant.

Donc c'est pour ça qu'on vous a fait ces demandes-là, c'est pour accommoder un secteur, un futur secteur commercial qui va être, je pense, pour tout le secteur, le bienvenu, parce qu'on va structurer une zone qui, pour le moment, est structurée, mais peut-être pas à son maximum, au maximum qu'on pourrait faire.

310

Donc pour un quartier, un milieu d'avoir des lieux commerciaux bien structurés, je pense que c'est essentiel aussi.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

315

Le fait de déplacer la route, l'avantage que vous y voyez, c'est qu'il y aurait plus de place pour mettre plus de commerces et d'entreprises?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

320

C'est pas juste plus plus plus de commerces. C'est que, comme vous voyez, la route, on est entre une route, un quartier puis la géologie. Il y a une montagne.

Donc comme on veut probablement structurer le commerce du côté ouest, parce que le côté est, possiblement que ça va demeurer agricole, bien là, il faut nous donner un peu de manoeuvre pour un projet qui est intéressant.

325

L'autre chose, c'est que la route, pour nous, le point majeur, c'est que l'accès au terrain, l'accès au commerce, à cause de vos bretelles du giratoire qu'on a rien contre, je pense que c'est un bon apport pour ce secteur-là, ce serait un bon apport, c'est juste que vos bretelles nous empêchent d'avoir une entrée, un accès au commerce qui est efficace et accessible facilement.

330

C'est ça notre problème. Si on n'avait pas ce problème-là, on vous demanderait pas ça.

335

Donc le problème qu'on vit, c'est l'accès.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

L'accès puis la géographie du terrain.

340

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

La géographie du terrain, la géologie du terrain.

345 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

La topographie du terrain.

350 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

La topographie du terrain.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

355 Lors d'une de nos dernières rencontres avec monsieur le maire de Saint-Nazaire, il avait émis comme argument qu'il aurait pu y avoir un échange de territoires agricoles, que le déplacement du tracé aurait pu permettre de faire un genre d'échange.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

360 C'est ça. C'était pas un argument fort, ça a été mentionné, je pense, quand vous avez fait la présentation, par quelqu'un de la CPTAQ, je crois...

PAR M. DONALD MARTEL:

365 Un représentant de l'UPA.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

370 De l'UPA, oui, qui a mentionné ça, puis que lui, s'il y avait un échange de terrains.

Puis on l'a mentionné à cette rencontre-là que nous autres, on pouvait faire un échange de terrains, puis même compenser en partie pour la route. Parce qu'on a une partie de terrain qui est zonée agricole mais qui est pas exploitée pour différentes raisons, on pouvait échanger.

375 On a dit OK, végétal, il y a des choses à faire comme du drainage, ça pourrait être fait, donc il y aurait pas de perte de terrain agricole, puis on pouvait compenser en partie ou pas en total, j'ai jamais mesuré ce qu'on avait, mais tu sais, des lots, on a sept lots et demi (7 1/2), on a de la place en masse pour compenser, puis ils sont pas exploités à la moitié.

380 Mais il y a surtout une place qui est très difficile à cause du drainage, des fossés naturels, qu'on peut pas exploiter, qu'on pourrait facilement échanger, en mettant de l'argent pour le faire.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

385

Ça, c'est le même principe qu'on a pris quand on fait des projets, puis qu'on prend des zones de compensation.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

390

C'est ça, c'est exactement le même principe.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

395

Comme vous voyez, ça, on veut pas être capricieux. Si on n'avait pas ce problème-là, on vous demanderait rien à matin.

400

Regardez, on vous demanderait pas ça, parce que cette route-là, depuis le début, je pense que Donald le sent puis le sait, on n'est pas contre cette route-là, c'est pas qu'on est contre. C'est que nous, on est en survie commerciale, en tout cas en ce qui regarde Metro Dubé, on se doit, de par le fait que la route, en changeant, puis qu'on va être affecté grandement dans notre commerce, assez affecté que ça met la survie du commerce en péril.

405

Là, je veux pas exagérer les mots, c'est la vérité. Donc pour nous, la seule façon de faire du commerce à long terme, c'est de se repositionner.

410

On fait d'énormes sacrifices en faisant ça, puis on se plaint pas sur notre sort, là, c'est juste qu'on a rien que besoin d'un petit break d'aménagement pour pouvoir perpétuer notre commerce, c'est tout.

PAR LE MÉDIATEUR:

415

Qu'est-ce que vous répondez, les gens du ministère des Transports, quand les gens disent: La route, où vous avez situé l'autoroute, on n'a pas d'accès?

420

Vous autres, vous le percevez comme ça vous autres aussi? Puis c'est pas possible de donner accès, c'est quoi votre réponse à ça?

Supposons que vous changez pas la place, puis que ces gens-là ont besoin d'accès, avez-vous une réponse à ça pour donner accès?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

425 Bien, c'est sûr que techniquement, ici, pour protéger le carrefour giratoire, on peut pas mettre des entrées trop proche de ce carrefour-là.

Le fait de le déplacer, effectivement, ça permet d'avoir une entrée...

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

430 C'est ça.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

435 ... un petit peu de ce côté-là par rapport aux terrains qui sont ici, effectivement. Ça, on ne nie pas ça, là.

PAR LE MÉDIATEUR:

440 Donc vous constatez vous autres aussi qu'effectivement, le tracé que vous proposez, le tracé actuel que vous proposez limite l'accès, c'est ça?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

445 Bien, il fait en sorte qu'il faut que la sortie puis que l'entrée ici soit à cet endroit-là et non pas à cet endroit-là.

PAR M. GUY FORTIN:

450 Et c'est combien, la distance est de combien de mètres entre le rond-point puis le premier accès?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

455 C'est tu deux cents mètres (200 m)?

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

460 Il y a un îlot de béton en triangle dans cette branche-là pour le giratoire, à la limite de cet îlot-là, des fois, on vise quatre-vingts mètres (80 m), selon la norme. Justement, il y a une intersection

qui est aménagée, puis là, il y aurait des lumières à cet endroit-là, bien là, à un moment donné, on met un non-accès sur quatre-vingts mètres (80 m) à partir de la fin du triangle.

465 Ce qui correspond à votre plan, pas l'accès le plus près du giratoire, mais l'autre, un petit peu plus loin.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

470 Mais là, le calcul a été fait en conséquence pour dire qu'on peut mettre quelque chose là, parce que là, tu en as deux (2), là. Tu as celle-là puis celle-là.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

475 Celui du bas serait viable.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Lui du bas serait viable avec notre première proposition.

480 Si on déplace le tracé de cinquante mètres (50 m), bien, c'est sûr qu'on peut déplacer pour vous faire une autre intersection à cinquante mètres (50 m) de celle-là qui a été prévue initialement avec le premier tracé.

PAR LE MÉDIATEUR:

485 Puis vous autres, avec le tracé actuel, monsieur Dubé, là où il vous situe pour embarquer, c'est pas satisfaisant?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

490 Non. Avez-vous déjà vu ça, vous, une entrée en arrière du commerce? C'est ça l'affaire.

C'est qu'on essaie d'avoir une vision future de qu'est-ce que ça va être ce secteur commercial là, il faut que ce soit efficace.

495 Et actuellement, bien, si je vais plus loin dans mon explication – je peux me lever!

500 Regardez ici, là, l'entrée, une entrée en arrière du commerce, ça, j'ai jamais vu ça au Québec.

L'autre point important, c'est que si on veut simplifier – s'il y avait une lumière, en passant, ça réglerait tous nos problèmes!

505 Mais comme on veut être d'avant dans notre développement, on pense que le carrefour giratoire...

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

510 Ça fait partie du développement durable en termes d'économie d'énergie puis d'essence.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

515 Moi, j'ai pas de problème avec ça. Mais si on veut alléger, si on veut avoir une vision du secteur, parce qu'un secteur, c'est pas juste de faire des choses, mais il faut travailler la fluidité du trafic puis de l'embourbement potentiel.

520 Ici, là, il faut créer des doubles voies dans ce secteur-là pour désembourber le carrefour giratoire, des voies d'évitement, autant de ce côté-là que de ce côté-là, pour qu'il y ait une efficacité de sortie des clients, que ça se fasse bien.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

525 Tu parles des clients, mais à l'arrière, là, il y a la réception des marchandises aussi, puis le trafic lourd. S'il y a seulement un accès, dans les moments achalandés, les camions, c'est quoi, on va circuler par le quartier? Ça, ça va créer d'autres problèmes, là. Les gens du quartier en arrière.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

530 Là, je vais aller dans toute l'argumentation au complet!

On vous a demandé ici de le garder ouvert, le cul-de-sac qui est là, à l'entrée seulement, pas à la sortie. Pourquoi, parce qu'il faut faciliter la circulation, la fluidité, puis en même temps, ça va aider tous les autres commerçants alentour.

535 Et tous ceux qui arrivent du nord, d'avoir ce cul-de-sac-là, moi, je pense que c'est essentiel pour avoir de l'efficacité de fluidité.

540 Puis on demande aussi une sortie ici pour encore améliorer la fluidité, pour seulement les gens qui veulent sortir, pas pour entrer évidemment. C'est comme une petite bretelle qui sortirait comme ça, là.

Donc parce qu'un jour, on estime que ce secteur commercial là, s'il va bien, il faut que ça circule.

545 Puis moi, je pense que pour tout le quartier ici, Delisle, même tous les autres villages alentour, ça va devenir le secteur commercial du nord. Donc ça, c'est un peu la vision qu'on a au niveau commercial, de desservir l'ensemble du territoire du secteur nord.

550 Sans ça, les gens, qu'est-ce qu'il faut qu'ils fassent? C'est qu'ils descendent à Alma. Donc on veut le structurer commercialement comme il faut.

Donc de là, l'importance qu'on veut garder le carrefour giratoire, à cause des bretelles, de tasser de cinquante mètres (50 m).

PAR M. MICHEL TOUPIN:

555 Parce qu'il y a déjà BMR aussi qui a besoin d'une entrée des vans, puis sortir. Ça rentre pas vite, tu sais comment c'est fait, quatre-vingt-dix degrés (90⁰), il faut qu'ils arrêtent, puis qu'ils virent.

Ça réglerait le problème de BMR en même temps.

560

PAR LE MÉDIATEUR:

La façade, elle peut pas se changer de bord?

565

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Oui, la façade peut se changer de bord, mais il faut qu'il rentre avec ses camions par ici.

PAR LE MÉDIATEUR:

570

Parce que vous voulez dire, rentrer à l'arrière?

PAR M. LOUIS DUBÉ:

575

C'est sûr qu'il y a une configuration qui peut être changée.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

Mais ça change pas le problème des accès.

580

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

585 Et une autre affaire de BMR, c'est que lui, ses clients vont rentrer ailleur par là aussi, donc il va y avoir deux (2) entrées aussi. Il va y avoir une entrée de camions, puis une entrée pour la clientèle aussi.

PAR M. DONALD MARTEL:

590 Dans le petit coin.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

595 Lui supposait que les trois (3) maisons seraient expropriées d'une façon ou d'une autre, peu importe où vous placez le carrefour.

Je sais pas c'était quoi votre intention, mais sur ce plan-là, vous expropriez les trois (3) maisons qu'il y a là.

PAR M. DONALD MARTEL:

600 Il avait été indiqué qu'on était pour exproprier.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

605 C'est ça. Ça fait que même s'il tasse de cinquante mètres (50 m), il faut qu'ils soient expropriés de toute façon.

PAR M. DONALD MARTEL:

610 Oui, l'expropriation, nous, ça va avec – bien là, mettons que ce matin, on se dit...

PAR LE MÉDIATEUR:

615 On peut peut-être arrêter l'enregistrement pour le moment et discuter maintenant!

PAR M. GUY FORTIN:

On va juste enregistrer une dernière chose pour la transcription, s'il vous plaît!

620 Je veux juste dire que les discussions se font à partir de l'annexe A de la requête de Proco
Construction qui va être déposée par la Commission, pour que le lecteur puisse faire le lien entre la
discussion et la carte.

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

625 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

C'est pas de même qu'il faut regarder ça, il faut avoir une vision à long terme pour tout le
monde.

630 Puis nous autres, dans notre proposition, on n'est pas méchant avec l'affaire, on n'a jamais
eu à l'esprit que les autres commerçants soient abandonnés, c'est vraiment pas ça qu'on a eu
comme attitude, notre groupe, puis Michel aussi.

635 C'est pour ça, de là l'importance de garder le cul-de-sac, de le garder ouvert pour justement
qu'il y ait un incitatif supplémentaire pour que les gens rentrent dans le secteur, pour que tous les
commerçants soient gagnants, et nous aussi.

640 Puis nous, tout ce qu'on veut, là, si la route, on se répète, là, si la route qui est existante, qui
est placée où à l'origine, si nous autres, on avait eu une entrée, un accès, on n'aurait jamais dit un
mot. On aurait travaillé avec ça.

Mais notre problème, c'est l'accès. C'est juste ça notre problème.

645 **PAR M. RÉJEAN DUMAIS:**

Mais est-ce qu'on peut en parler de ça justement? Je pense qu'on est dû pour en parler, là.

650 On l'a regardé beaucoup, cet aspect-là ici. On a regardé la différence entre circuler ici puis
entrer par le cul-de-sac qu'on veut fermer.

Et on a regardé pour un aménagement possible à l'intérieur de la municipalité au niveau de
l'intersection. Ça veut dire qu'ici, là, le carrefour est à l'endroit où on l'a mis la première fois. Si
jamais il est à déplacer, c'est-à-dire qu'il serait à cinquante mètres (50 m) par là.

655 Mais indépendamment de ça, le cinquante mètres (50 m) de différence, pour un véhicule qui
fait le parcours puis qui arrive ici, si on réaménage cette intersection-là ici pour faire en sorte qu'on
a encore un cul-de-sac, pour faire en sorte qu'il y ait moins de circulation, puis le quartier
domiciliaire soit plus tranquille, on arrive avec une solution qui est pas beaucoup plus longue en

660 termes de parcours puis de temps, mais qui est beaucoup plus intéressante pour les gens qui vont arriver puis qui vont pouvoir continuer, pour ceux qui vont vouloir aller aux commerces – parce que là, les commerces sont surtout de ce côté-là – bien, ils vont pouvoir aller là aussi.

PAR M. DONALD MARTEL:

665 Elle est même pas plus longue, elle est plus courte.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

670 Elle est plus courte de trois (3) secondes.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

En temps, on est plus court, en distance, oui, c'est plus long.

675 Une autre affaire, c'est que le fait de fermer le cul-de-sac, en termes d'accidents, on réduit les accidents de moitié. On fait ce projet-là pour réduire le nombre d'accidents, autant sur le nombre que sur la gravité.

680 Puis l'avantage que ça l'a, à cette échelle-là on le voit pas, mais à cette échelle-là ici, si la municipalité veut encore faire du développement domiciliaire, bien, ça va le favoriser, puis ça empêchera pas le développement commercial là.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

685 Écoutez, si vous faites ça, si vous le fermez puis que vous aménagez mieux ce secteur-là, vous faites des quatre (4) voies ici dans ce secteur-là, et vous faites des accès, on peut pas être contre la vertu, là.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

690 Même on pensait que le quatre (4) voies, parce que des fois, ça vient conflictuel avec l'aménagement qu'on a ici, on pensait, des fois, aménager des voies de virage à gauche, mettons que vous avez des accès, que les gens au moins soient pas dans le trafic puis qu'ils réussissent à se tasser.

695 **PAR M. LOUIS DUBÉ:**

Des voies d'évitement.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

700

C'est ça. Ça fait qu'il y aurait comme une voie au centre qui servirait pour le virage à gauche.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

705

Mais là, il arrive un (1) camion ici de quarante-cinq pieds (45 pi) ou deux (2) qui veulent rentrer là ou rentrer là, puis deux-trois (2-3) véhicules en arrière...

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

710

C'est pour ça que nous autres, l'idée, c'est qu'avec cet aménagement de voie là, le fait de mettre les intersections à une certaine distance permet de stopper ces véhicules-là qui vont être en attente pour pouvoir tourner.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

715

Et un des problèmes, c'est qu'ici, on parlait d'avoir une entrée pour les camions puis une entrée pour les clients, deux (2) entrées, puis là, la distance ici, à un moment donné, vous l'avez raccourcie. C'est qu'à un moment donné, c'était plus long, OK, vous l'avez raccourcie. Je sais pas, elle doit être dans les normes pareil, mais vous dites que tantôt, je pense, c'est cent quarante pieds (140 pi), je pense, il faut que ce soit, la distance...

720

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

725

On parlait de quatre-vingts mètres (80 m).

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

730

C'est même quatre-vingt-dix mètres (90 m), à la limite.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

735

À ce moment-là, on a un problème de mettre deux (2) entrées là, puis deux (2) entrées de ce côté-là. C'est sûr que si au lieu d'avoir ça, tu as une lumière là, ça règle le problème.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

740 La lumière, là, ça oblige tout le monde à arrêter. Ça fait en sorte que ceux qui arrivent ici, bien, ils sont obligés encore de réduire bien plus leur vitesse.

C'est pour ça qu'on veut éviter la lumière.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

745 Puis statistiquement, tu as quatre (4) fois plus d'accidents à une lumière qu'à un giratoire comme ça avec une voie.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

750 Oui, c'est pour ça qu'on est d'accord avec ça. Mais on dit, le giratoire cause un problème...

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

755 Nous autres, c'est l'accès, point.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

760 C'est l'espace qu'il prend. Puis nous autres, là, je veux dire, on a toujours parlé de cent mètres (100 m), on a parlé de cinquante mètres (50 m), je veux dire, si trente mètres (30 m), c'est assez pour avoir l'accès le long de la montagne puis tout ça, trente mètres (30 m), c'est peut-être assez aussi ici, je le sais pas, il faudrait que ce soit bien calculé.

765 Bien, peut-être que trente mètres (30 m), c'est assez, puis ça ferait peut-être faire l'affaire à tout le monde. Au lieu de dire, bon OK, moi, je suis pas d'accord pour le cent mètres (100 m), je suis pas d'accord pour cinquante mètres (50 m), mais pour trente mètres (30 m), je serais d'accord, OK.

Mais ça, il faudrait le calculer, je sais pas.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

775 On savait pas non plus les zones tampons, on savait pas ici, puis là, c'était pas marqué les distances, on savait pas vraiment la route, où elle passe. C'est une photo. Vous avez mis un blanc par-dessus, mais vous avez pas dit combien vous voulez d'entrées.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

780 Oui des fois, c'est rien que l'emprise, ça va être aménagé, mettons qu'on a une bordure, un fossé, pour justement sortir l'allège de la route, puis à partir de là, le retour de fossé avec le terrain naturel, on va se prendre un mètre (1 m) ou deux (2 m). Ça habituellement, ça règle pas mal.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

785 Ça étant dit, ça nous dit pas comment qu'il restait. Ça fait qu'on trouvait que ça arrivait serré sur ce plan-là.

Nous autres, on parlait de soixante et onze mètres (71 m) pour celle-là, à vingt et un mètres (21 m), c'est sûr que là...

790 **PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:**

795 Normalement, on fait un fossé de deux mètres (2 m), souvent les talus, c'est quatre (4) dans un (1), ça veut dire que c'est huit mètres (8 m), plus le fossé un mètre (1 m), ça fait neuf mètres (9 m), plus le retour, peut-être quatre mètres (4 m), ça fait quatorze mètres (14 m), quinze-seize mètres (15 m-16 m), ça doit être près de ça en moyenne, à peu près seize mètres (16 m) entre la bordure, le bord de la chaussée, c'est ça la bordure, ça fait qu'autour de seize mètres (16 m).

PAR M. DONALD MARTEL:

800 Mais ça, je croyais qu'on l'avait donné à monsieur Bouchard, à votre urbaniste. Il aurait pu nous le dire, on aurait pu le mettre dans l'emprise préliminaire.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

805 Je sais pas. Nous autres, on lui avait donné le mandat, mais non, il l'a pas eu.

PAR M. DONALD MARTEL:

810 Parce qu'il l'a pas demandé.

(TOUT LE MONDE PARLE EN MÊME TEMPS)

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

815 Mais le vingt et un mètres (21 m) que vous avez dit, d'après moi...

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

820 Mais regardez, pouvez-vous aujourd'hui, avec ce que vous savez de nous, refaire l'exercice puis essayer de voir ce que vous êtes capable de faire, pour l'accès, puis pour ce qu'on parle là?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

En termes de relocalisation?

825 **PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:**

Parce qu'eux autres, c'est l'accès. Si le tracé restait à cet emplacement-là, on aurait un accès plus près du giratoire possible.

830 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Oui, bien, plus près du giratoire! Pourquoi se confiner puis faire un accès dangereux quand tu peux faire mieux tout de suite sans coûts? En plus tu économises, mettons que ça coûte rien, tu dis OK, ça peut se faire, mais c'est pas l'idéal, c'est pas supersécuritaire.

835 C'est sûr que c'est des camions qui rentrent là des deux (2) bouts, pourquoi pas le faire tout de suite sécuritaire?

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

840 Ici, il y a une partie de terrain qui est pas à nous autres, là, on peut pas faire l'entrée là.

PAR M. DONALD MARTEL:

845 Parce que nous autres, c'est exact, il y a pas grand travail à faire. Avec le tracé actuel, c'est quatre-vingt-dix mètres (90 m), ça, ça peut pas aller plus haut, c'est sûr et certain. On peut pas être ailleurs que là.

850 La seule chose qui peut être aménagée, c'est la géométrie de cette intersection-là, mais à tout de suite regarder le commercial, parce que c'est une entrée commerciale.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

855 Oui, oui.

PAR M. DONALD MARTEL:

Ça fait que le tracé, où est-ce qu'il est là, l'entrée va être là. Mais elle va être aménagée sécuritaire.

860

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Sauf que l'entrée est là, elle arrive en arrière du magasin. Si on veut avoir une entrée ici par en avant...

865

PAR M. DONALD MARTEL:

On pourra pas.

870

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

... il y a un problème.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

875

Où qu'elle passe, l'entrée, tu as des caps de roche, tu pourras pas faire une façade ici, tailler ça dans le roc comme ça. Tailler ça dans le roc de même, puis tu dis, vous autres...

PAR M. DONALD MARTEL:

880

Le roc est là?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

885

Oui, parce que nous autres, on leur faisait un accès, ça fait que tu sais, tu vas être obligé de couper ça carré.

PAR M. DONALD MARTEL:

890

Mais s'il y a un développement là, il va falloir...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

895

Tu vas être obligé de couper ça carré comme ça.

PAR M. DONALD MARTEL:

... le faire pareil, quand on regarde...

900 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Bien, si on le coupe carré pour faire des commerces, c'est pas grave, parce que les murs sont là, mais si tu coupes carré pour faire un chemin puis circuler là, c'est dangereux. Il faut que tu le clôtures.

905

Un peu comme il y a au centre d'achats ici à Alma, tu sais comment c'est fait en arrière, le quartier résidentiel, c'est coupé comme ça. C'est pas terrible. C'est pas grave pour le commerce.

910

Nous autres, on disait, bien, ça pourrait être intéressant pour le quartier ici, avoir un chemin, on faisait la route ici, là. On disait OK, cette rue-là, on pourrait l'emmener là, puis ça pourrait être intéressant pour ces gens-là.

PAR M. DONALD MARTEL:

915

Faire une entrée par le quartier?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

920

Oui, par le quartier. On en faisait deux (2), celle-là, puis celle-là.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

925

Si tu tasses pas du tout, l'accès, ça veut dire que les bâtisses, il faut que tu les ramènes plus loin encore pour faire les accès, ça marche plus.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

930

Ça fait que c'est un peu trop serré, là. C'est ça la "game".

OK, on va le faire, mais on va le faire plus ou moins de bonne qualité, mais on va le faire pareil, ça règle pas ton problème, Aurélien. On le fait pareil, ça fait que tu dis, tant qu'à le faire pas correct ou boiteux, pourquoi pas le faire correct? Ça coûte pas une cenne, nous, ça nous coûterait de l'argent pour tout ça.

935 **PAR M. RÉJEAN DUMAIS:**

On s'entend tu que faire ça ou ça, tout le monde est avantagé qu'on fasse ça?

940 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Oui. Ici, il faut que tu fasses quelque chose, parce que tu as pas avantage, tu as pas besoin de lumière là, je suis d'accord avec ça...

945 **PAR M. RÉJEAN DUMAIS:**

Parce qu'on trouve qu'il y aurait un avantage pour tout le monde au niveau de la circulation dans ce secteur-là, mais ça vient aussi favoriser le fait que les gens peuvent aller beaucoup plus facilement là, et ça justifie de garder ça fermé pour sauver des accidents.

950 C'est pas pour rien, c'est pas une cachette, ça fermé, là...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

955 Ça fermé, c'était juste la question que les gens qui ont affaire là, tu es obligé de passer par là, puis ça prenait trois (3) secondes. Trois (3) secondes, ça dérangeait pas, puis on disait, ces gens-là, la circulation aux heures de pointe, ils vont bloquer la circulation ici, ils vont se faire bloquer à cause des entrées des véhicules.

960 Si tu fais des voies d'évitement, là, tu as plus ce problème-là.

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

PAR LE MÉDIATEUR:

965 Ce que je comprends de votre part, ce que dit monsieur Martel, il dit, regarde, il y a des choses, on est ouvert à apporter les facilités maximales, en respectant les règles bien sûr, puis ce que vous demandez, les accès, quand va venir le temps, on va en tenir compte. C'est ça que tu dis?

970 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Quand on va être rendu...

PAR LE MÉDIATEUR:

975

On va en tenir compte.

Moi, j'ai envie d'ajouter de quoi. Tu vas en tenir compte, puis tu vas les satisfaire?

980

PAR M. DONALD MARTEL:

J'ai dit quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de nos expropriés sont satisfaits. Ceux qui le sont pas peuvent aller au Tribunal administratif, alors tout le monde sort de là satisfait.

985

PAR M. MICHEL TOUPIN:

990

Ah bien, c'est parce que, Donald, tu sais, il va y avoir une situation qui va se présenter tantôt, si on réussit pas à être satisfait à cinquante pour cent (50 %) ou à soixante pour cent (60 %), peu importe le pourcentage là-dedans, on n'a pas le choix, on n'attendra pas la troisième phase, on va arriver tout de suite dans la deuxième phase, on va dire OK, on va au BAPE.

995

Puis là, au BAPE, le problème qu'on a, on veut pas y aller, d'abord ça coûte de l'argent pour rien, ça retarde le projet de quoi, deux (2) ans à peu près, au moins un (1) an, puis je suis pas sûr que les citoyens du quartier de l'Isle-Maligne, ça les intéresse que le projet soit retardé.

1000

Si c'est retardé à cause du financement, c'est une affaire, là, mais s'il est retardé à cause qu'il y a quelqu'un qui se lève la main puis qui dit, je suis pas d'accord, on a plein de monde qui travaille chez nous et qui reste dans ce quartier-là, on peut pas non plus se les mettre à dos, mais on n'aura pas le choix.

Ça fait que pourquoi qu'on va dépenser de l'argent juste, moi, tasser la route – je suis pas d'accord avec ce qu'il dit, parce que c'est pas vrai, il y a jamais eu de mesure de donnée entre là et là, c'était quoi la mesure. On n'a jamais eu une distance.

1005

PAR M. DONALD MARTEL:

On vous l'a toujours dit, on s'est rencontré...

1010

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Ça fait qu'on la tasse de cinquante mètres (50 m), on brime pas personne, on n'a jamais tassé. Regarde, elle a jamais été mesurée, ça a jamais été mis dans une dimension comment ce qu'il y a.

PAR M. DONALD MARTEL:

1015

Mais elle est sur un plan. C'est parce que c'est sur un plan. On a la distance au millimètre.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1020

Mais moi, je fabrique pas ça.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1025

On n'avait pas les distances, à partir du coin, que vous mesurez, c'est quoi les distances, à quelle place qu'on peut passer! Parce qu'à un moment donné, il y avait une distance, on arrivait carrément dans le commerce au garçon à Aurélien, donc là, tu peux pas faire une entrée là.

Je veux dire, l'entrée, il faut pas qu'elle arrive dans un commerce ou dans un terrain privé. Puis là, nous autres, on dit bon, c'est quoi qu'on peut faire!

1030

Bon, le seul moyen, c'était de tasser.

1035

Puis à un moment donné, on a eu un autre plan que la pointe arrivait moins longue, vous aviez raccourci la pointe. Donc là, on a dit, c'est tu correct, c'est tu pas correct, on le sait pas. Ça devait être correct, parce que vous connaissez ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

1040

Je vous proposerais de quoi, moi, là. Je sais pas si tant du côté des Transports que du côté des requérants, pouvez-vous, dans les prochains jours, vous asseoir, monsieur Martel, pourriez-vous dire, voilà ce que ça serait, tant que le plan est pas final accepté, mais si on parlait de ce plan-là, voilà ce que ça serait, l'accès. Ça passerait où, le comment!

1045

C'est tu pensable que vous puissiez déjà bien identifier, oh, on trouve de quoi d'intéressant là?

Toi de ton bord, tu dis, tu en trouves, oui, il y a des possibilités, oui, ça ferait notre affaire. Ah non, tu peux tu tasser un petit peu!

1050

Tu sais, essayer de voir comment vous pourriez en arriver à répondre à leurs préoccupations et à leurs demandes, puis dire oui, ça, c'est des affaires faisables.

1055 Moi, ce que j'ai compris de vos propos, c'est quand ils ont mis des affaires sur la table, celles qui étaient pas faisables, à ce moment-là vous l'avez dit.

 Ce sur quoi on n'a pas réagi, c'est parce qu'il y a quelque chose possible. Ça répondrait tu comme il faut à leurs demandes, on le sait pas, mais il y a quelque chose de possible.

1060 Pouvez-vous regarder plus en détail ce possible-là?

PAR M. DONALD MARTEL:

1065 Bien là, l'option qui circule ce matin, c'est comme une bretelle dans le giratoire. Je pense que c'est ça qu'on s'est engagé à regarder?

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

1070 Oui, qui serait à regarder. Mais c'était toujours conditionnel, le fait de pas tasser le tracé, comme un compromis qui pourrait être acceptable pour tout le monde, si à la limite, il y a moyen de regarder, de faire un accès direct dans le giratoire.

 Parce que ça demande de tout rechanger la configuration des autres approches, là.

1075 Mais c'est sûr que si on est pour tasser le tracé, là à un moment donné, je sais pas s'il y a un lien à avoir quand même un accès dans le giratoire. Mais c'est sûr qu'il pourrait être évalué.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1080 C'est parce que si on dit qu'on tasse tout le tracé, bien, c'est sûr que la présentation qui a été faite, puis ce que tout le monde a vu comme projet, c'est ce qu'on a actuellement en bas.

 Monsieur l'a dit, ça va réagir comment?

PAR LE MÉDIATEUR:

1085 Non, mais moi, je ne parle pas de tasser, excusez, dans ma proposition, ma suggestion, c'est pas de tasser de cinquante mètres (50 m).

 C'est en maintenant ça là, y a-t-il moyen de satisfaire leurs demandes?

1090 Parce que ce que j'ai entendu de vous autres, le ministère dit, regarde, tasser de cinquante mètres (50 m), aïe, OK! Puis vous dites, moi, ce que j'ai compris aussi tantôt, donnez-moi accès,

1095 puis si j'avais accès d'une façon convenable, là, j'aurais pas demandé de tasser de cinquante mètres (50 m). Ça ressemble à ça?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Oui.

1100 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Est-ce qu'il y a moyen de regarder, de faire des modifications puis des changements, des ajustements qui feraient que ça satisferait leurs demandes sans être obligé de tasser de cinquante mètres (50 m)?

1105 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

1110 Regardez, pour répondre, ce que Michel disait tantôt, regardez, nous, on n'a jamais eu de cote à savoir ici tous les aménagements, les zones tampons, bon. Tu sais, nous autres, c'est important d'avoir ça pour étudier un projet.

Parce que notre espace potentiel pour implanter un commerce, si on n'a pas toutes les données, on travaille dans le peut-être, puis ça marche pas.

1115 **PAR LE MÉDIATEUR:**

C'est ça, bien moi, ça fait partie de tout ça, de vos demandes.

1120 Est-ce que vous autres, vous êtes en mesure, dans quelques jours, d'être capables de les éclairer là-dessus?

PAR M. DONALD MARTEL:

Je pense que oui.

1125 **PAR M. RÉJEAN DUMAIS:**

Ça veut dire déterminer nos largeurs réelles d'emprise.

1130 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Je peux tu dire un mot?

PAR LE MÉDIATEUR:

1135 Oui.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

1140 Moi, c'est sûr que je suis responsable quand même, si je dis oui à telle affaire, je m'engage envers des choses. Parce que j'ai déjà été maire, puis j'ai servi mes citoyens à deux cents pour cent (200 %), puis si j'ai une réponse, je représente des gens, puis je suis conscient de ça, puis monsieur est conscient de ça aussi, puis quelques mètres, c'est pas ça qui va me changer puis changer les gens existants. Quelques mètres, j'ai pas parlé de s'en aller à cinquante mètres (50 m) ou cinq cents mètres (500 m) que vous aviez avant, on était bien contre ça.

1145 Mais s'il y a quelque chose qui peut accommoder, je pense que je prends la parole des citoyens, puis je prends la responsabilité de tasser de quelques mètres. Michel a demandé tantôt un peu, oui, c'est faisable, c'est faisable, je le fais de conscience. Je le fais pas pour rire, là.

1150 Mais c'est ça, si c'est faisable, pour accommoder des choses, OK. Si vous autres, vous avez besoin pour accommoder un peu de choses dans votre étude de demain, les études que vous allez faire, je pense que tous les citoyens que je représente vous donnent un oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

1155 Excellent. Moi, je comprends que vous dites oui, on déplace pas de cinquante mètres (50 m). Si on déplace pas de cinquante mètres (50 m), puis on satisfait la problématique, que vous êtes prêts à regarder ça, que vous êtes prêts à accepter des petits changements, c'est ça? OK, c'est correct.

1160 C'est tu quelque chose que vous pouvez faire, là, de part et d'autre?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

1165 La balle est dans leur camp.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1170 Bien nous autres, la première affaire que ça nous prend, c'est des mesures, des distances réelles.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui c'est ça.

1175

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Et non une photo. Parce qu'on l'a fait, ça, on l'a fait en partant avec une photo, mais ça nous disait pas vraiment...

1180

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais c'est ce que je veux dire.

1185

PAR M. MICHEL TOUPIN:

... si on a des mesures précises, bien là, on peut voir si vous autres vous avez la solution pour rentrer.

1190

Puis si vous avez une solution pour rentrer, je vois pas qu'est-ce que ça change pour le cinquante mètres (50 m). On va faire pareil ce qu'on voulait faire.

Mais il y a une autre chose qu'on vous a déjà offerte, Aurélien, on peut vous donner, parce que votre crainte, c'est qu'il y ait des commerces semblables à ce qu'il y a là qui s'implantent là.

1195

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Des compétiteurs.

1200

PAR M. MICHEL TOUPIN:

C'est ça, on peut vous donner un premier droit de refus ou quelque chose de semblable là sur le terrain.

1205

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Michel!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1210

Ça fait que tu l'attaches avec ton commerce.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

1215 À soixante-dix (70) ans, tu commenceras pas à investir cinq cent mille piastres (500 000 \$)
ou combien là!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1220 Non, mais ça te donne un premier droit de refus.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Ton acheteur va le ramasser, ce droit de refus là.

1225 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Ça fait que tu es sûr de savoir s'il y a quelqu'un qui veut aller s'implanter, tu as un droit de refus pour un commerce comparable.

1230 Parce qu'à date, il y a deux (2) commerces qui s'en vont là qui n'ont aucun rapport avec vous autres, c'est une pharmacie puis une épicerie.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

1235 C'est déjà connu, le compétiteur, on le connaît déjà. C'est qu'il va pouvoir s'agrandir puis s'installer comme il faut.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1240 Mais tu vas avoir la même chose pareil.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

1245 Je sais tout ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

1250 Est-ce que de ne pas déplacer de cinquante mètres (50 m) va empêcher un certain développement commercial par exemple?

Est-ce que c'est obligatoire de déplacer de cinquante mètres (50 m) pour ce qui est prévu comme déplacement commercial qui se fasse, pas aussi grand peut-être, c'est vrai, la grandeur serait différente, mais est-ce que ça empêcherait malgré tout un certain développement commercial dans ce secteur-là?

1255

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

C'est pas la grandeur comme les accès.

1260

PAR LE MÉDIATEUR:

OK, c'est correct. Déjà l'accès, vous en avez parlé.

1265

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Mais la grandeur, on va le savoir quand ils vont nous la donner.

PAR LE MÉDIATEUR:

1270

OK, c'est correct.

Moi, quand vous avez dit, on veut avoir les mesures, dans ma tête, c'était ça. Vous allez le regarder dans les prochains jours.

1275

Vous regarderez comme il faut, puis à un moment donné, ça se peut qu'il arrive à une place, bien là, on n'est pas capable de le mesurer comme il faut, on verra. Mais vous saurez que ça, ils sont pas capables de le mesurer. Ça, ils l'ont mesuré, ça va être dit, ça va être ça.

1280

Donc vous allez avancer point par point, tout ce que vous avez soulevé, puis ils vont apporter les réponses qu'ils sont capables d'apporter.

Puis là, vous verrez la satisfaction ou pas, vis-à-vis ça, puis vous pourrez tordre le ministère, tordez-le pour qu'il apporte des réponses. Non, mais ils sont là, ils sont au service de la population, ils sont au service du monde.

1285

Puis moi, ce que j'ai compris, c'est du monde qui sont capables, OK, ils sont ouverts, ils sont venus ici pour aider le milieu, incluant les commerces, ça va!

1290

Donc vous pourriez travailler ensemble, vous autres. Parce que moi, j'ai envie de vous dire que j'ai bien aimé la rencontre de ce matin à date. Vous êtes capables de vous parler, puis parler

un petit peu plus fort, un peu moins fort, c'est pas mauvais, en autant qu'on se tire pas des mottes, là, mais se dire, aïe tabarnouche, vous auriez pu en faire un peu plus! Donald a réagi, il a dit, regardez l'ami, puis il s'est expliqué pourquoi, puis c'est correct.

1295 Moi, je vous dis ça comme médiateur. Je suis content, moi là, de ce qui s'est passé ce matin, en ce sens que...

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1300 Dans une semaine, on va être capable de se reparler encore.

PAR LE MÉDIATEUR:

1305 Il y a possibilité justement de voir si ça peut, si vous pouvez vous entendre. Il pourrait arriver, tu sais, on veut rien savoir!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1310 Je pense qu'on n'est pas loin.

PAR LE MÉDIATEUR:

1315 Bien, si quelqu'un dit, moi, je veux rien savoir de dire tout ça, ça va mal. Mais si tu dis oui, regarde, on peut faire des aménagements.

 On n'obtient pas cent pour cent (100 %) de ce que l'on voulait, mais bon, ça va!

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1320 Il y a deux (2) points qui n'ont pas été discutés ce matin.

 Donald, je sais pas comment vous avez pensé, mais pour le lot 46 rang 5, ici là, tu auras plus d'accès, est-ce que l'accès, nous autres, vous pourriez ouvrir un accès pour cette partie ici? On parle de la Grande-Ligne.

1325 Donc vous allez avoir...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1330 On a acheté.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1335 Puis après ça, il y avait en avant de Proco, le volet sécurité avec ça ici, nous autres, on demandait la limite de vitesse à cinquante kilomètres (50 km/h) et aussi avoir soit au moins un roulant de plus, je sais pas si c'est possible. Nous autres, on demandait une voie d'évitement à côté...

PAR M. DONALD MARTEL:

1340 Il y avait trois (3) demandes: limite de vitesse, voie d'évitement, puis un clignotant pour camions.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1345 Ça, c'est le genre de demandes qu'on peut étudier n'importe quand, on n'est pas obligé d'attendre qu'il se passe quelque chose. Ça, c'est clair. Chez nous, on peut faire ça, puis c'est notre job de faire ça, OK! C'est ça qu'on fait.

Donc oui, on peut le regarder, ça, c'est pas compliqué.

1350 On vous dit pas qu'on va mettre une limite à cinquante (50 km/h), qu'on va tout faire ça, sauf qu'il faut considérer le nombre d'entrées, il faut considérer la circulation, il faut considérer les accidents, il faut considérer un paquet de facteurs pour vous dire, bien écoutez, on pense que la meilleure solution, ça serait: ça on peut le faire, ça on peut pas le faire!

1355

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Idéalement toujours.

1360

PAR M. DONALD MARTEL:

Quant à Transports Québec, il est prêt à s'engager à faire les analyses qu'il faut.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1365 Parce que là, ça fait trois (3) ou quatre (4) qui se font rentrer dans le derrière quand ils veulent rentrer le matin ici ou bien quand ils partent...

PAR LE MÉDIATEUR:

1370

Vous parlez de la 172?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1375

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

1380

OK, excellent. Ça, les gens peuvent pas promettre rien, c'est correct, mais ce que j'ai compris hier, c'est qu'on va regarder ça sérieusement, puis on va voir ce qui pourrait être fait là, puis on va tenter de générer le changement si c'est faisable.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1385

C'est ça, on a regardé pour déplacer ça, mais ça coûtait trop cher.

PAR LE MÉDIATEUR:

1390

Puis vous, ça répondrait à une bonne partie de vos problèmes, sans égard au quatre (4) voies. Ça répondrait à une partie de vos préoccupations.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1395

Ça fait pas partie de la route là.

PAR LE MÉDIATEUR:

Non, mais ça répondrait.

1400

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Ça, on peut le regarder.

PAR LE MÉDIATEUR:

1405

C'est comme le trottoir de tantôt, vous avez parlé...

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1410 Mais vous comprenez que ça, on fait ça avec la municipalité. Parce qu'en termes d'accès
rues et tout ça, c'est la municipalité aussi qui a son mot à dire par rapport à ça.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1415 Puis c'est qu'avec le nombre de véhicules avec les poutres d'acier qui rentrent et qui sortent,
c'est qu'on bloque complètement le chemin à chaque fois, puis nous autres, il y a juste la
montagne juste avant, à un moment donné, on a tout le temps peur qu'il y en a un qui va enfiler en
dessous!

1420 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Puis on fait diminuer la pression aussi.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1425 L'autre argument, pour répondre à Donald et à monsieur Dumais et à monsieur
De Champlain, on n'en a pas parlé ce matin, c'est qu'aussi dans l'aménagement futur du
commerce, on parle d'un aménagement de stationnement communautaire pour faire du
covoiturage. Ça, c'est Saint-Nazaire – c'est la MRC, je pense?

1430 **PAR M. CLAUDE TREMBLAY:**

La demande vient de la MRC.

1435 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Les accès et sorties.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1440 Ça, on est bien au courant du dossier. Ça, c'est le genre de dossier justement, quand on
parle de mobilité durable, des placements durables, oui, ça en fait partie.

1445 Sauf que dans la mesure où la municipalité veut s'impliquer, où les gens sont prêts à faire
des choses, oui, c'est le genre d'outil qui peut se développer effectivement.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1450 Bien, c'est eux autres qui nous en ont parlé. Ils ont dit, bien, tu pourrais joindre l'utile à l'agréable.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1455 Bien, c'est parce que ça favorise aussi l'utilisation des commerces dans ce secteur-là. Il faut pas se le cacher, il y a des gens qui stationnent là.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

1460 Ils nous ont demandé qu'il soit placé à peu près dans le coin ici, par en arrière.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

OK.

1465 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Puis la signalisation, on n'a pas de problème avec ça, parce qu'on avait demandé ça, ça fait longtemps. L'identification de nos commerces par le ministère.

1470 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Ça, la signalisation, aussi on en a parlé hier.

1475 Dans l'étude d'impact, on a déjà proposé qu'on essaie de trouver un terrain d'entente entre les commerçants, la Ville et nous, puis peut-être de profiter du fait qu'on va acheter plusieurs propriétés dans le coin, et peut-être se réserver une place, soit amener le kiosque touristique, en profiter pour mettre un affichage pour revitaliser ce qui va être Delisle puis cette intersection-là.

1480 Ça fait que ça, c'est sur la table, c'est une mesure d'atténuation.

Puis probablement que le ministère de l'Environnement, quand le décret va sortir, va en faire une condition. On est habitué de voir ça dans nos décrets d'autorisation.

1485 Alors ça, c'est marqué, on en est conscient, on en parle depuis 2008, vous en avez parlé, la Ville est au courant, je l'ai rappelé au secrétaire dernièrement.

Ça fait que ça fait partie des mesures d'atténuation du projet, mais on pourra l'inscrire, si jamais il y a une signature aussi, on pourra se répéter ça dans notre document.

1490 Mais c'est prévu, on est capable de faire de quoi là-dedans.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1495 Il y a des normes là-dessus, puis quand on exproprie, on peut faire des ententes en conséquence justement de ces affaires-là.

PAR LE MÉDIATEUR:

1500 Il y a déjà des règles par exemple qui disent comment le faire, puis la couleur, puis la grandeur, OK, il y a déjà, c'est dans le plan possible.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1505 Moi, ce que j'aimerais juste dire...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

L'entrée sur l'autoroute, Donald, si on sortait d'ici, puis on rentrait là?

1510 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Oui, ça, c'est quelque chose aussi qui a été regardé, là, Réjean, ça peut ou ça peut pas?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1515 Bien, ça dépend de l'endroit par rapport à ça ici évidemment.

Si c'est une sortie qui va juste dans un sens, c'est pas la même problématique, il y a quelque chose qui fait qu'on veut aller dans l'autre sens...

1520 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Non, rien qu'un sens, juste aller vers Alma.

1525

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

Ça peut être le plus loin possible aussi.

1530

PAR M. RICHARD DUBÉ:

Surtout s'il y a un covoiturage communautaire, un stationnement communautaire.

1535

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

C'est pour ça, qu'on vous dise oui ou non tout de suite, vous savez comment ça marche, on va les avoir pareil. Même si on vous disait non, mettons que je vous dirais non, on va avoir les demandes pareil.

1540

Je veux dire, quand le projet va se faire, il y en a d'autres aussi qui vont demander des sorties puis des entrées dans ces zones-là.

Nous, ce qu'on vise, c'est en termes de sécurité, pour ne pas augmenter le problème de sécurité. Ça dépend de l'endroit où ça se fait.

1545

PAR M. MICHEL TOUPIN:

C'est parce qu'on avait eu comme une objection formelle quand on a demandé, on a dit non, il y a pas d'accès, il y a pas d'entrée, pas de sortie. Là, tu me dis...

1550

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Bien, on favorise pas ça.

1555

PAR M. MICHEL TOUPIN:

... que c'est faisable, c'est ça que tu me dis?

1560

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Bien, ça peut se faire, oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est regardable. Est-ce que c'est faisable?

1565 **PAR M. RÉJEAN DUMAIS:**

On en fait des choses comme ça, sauf qu'on fait pas ça n'importe comment puis n'importe où.

1570 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Bien, c'est la même affaire que quand tu as un échangeur, c'est la même technique, on voit ça beaucoup à Montréal.

1575 **PAR M. DONALD MARTEL:**

En fait, ce qu'on a peur, puis c'est ça qu'il va falloir regarder éventuellement, ce qu'on a peur, c'est que dépendamment des liens routiers ou de liens de circulation avec des rues, ce qu'on a peur, c'est que les gens de là disent ah, mettez une bretelle pour embarquer.

1580

C'est qu'on veut s'assurer que l'entrée soit juste pour les commerces et non pas pour l'ensemble du quartier, vous comprenez!

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1585

Parce que faire une bretelle où il passe un véhicule à l'heure, puis faire une bretelle où il en passe vingt-cinq (25), c'est pas pareil pantoute.

1590

Parce qu'ici, les gens, vous savez comment ça se passe, là, c'est à voie simple, après ça, ils essaient de se dépasser, il y en a un qui est plus pressé que l'autre, là, si vous arrivez avec une bretelle, là, ça prend quasiment comme une autoroute avec une voie de desserte puis tout...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1595

Ah oui, une voie de...

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1600

Bien oui, une voie de desserte, mais ça permet la circulation. C'est des coûts énormes.

PAR LE MÉDIATEUR:

Moi, ce que j'ai compris, puis ils m'ont ramené à l'ordre hier, c'est pas une autoroute, c'est une quatre (4) voies.

1605 L'autre élément, on veut corriger la 169 actuelle, c'est pourquoi on fait une quatre (4) voies à côté, pour éviter que les gens soient poignés à arrêter puis à repartir puis tout ça.

1610 Ce que je comprends de la préoccupation, il faudrait pas non plus, dans le nouveau quatre (4) voies, avoir trop de coins de rue, des sorties puis des ça, c'est comme des coins de rue.

Je dis pas qu'il faut pas en faire, mais tu sais, ils ont ça derrière, eux autres, dire, regarde, faisons-en pas trop, parce qu'on se rembarque dans la même situation qu'on était.

1615 Ça étant dit, j'ai rien contre s'ils acceptent d'en faire, ils en font. Mais c'est juste pour expliquer des fois les restrictions, les craintes qu'ils ont face à ça.

Puis c'est autant pour vous autres, ce pourquoi le ministère des Transports le fait, ça va être autant pour les commerces que pour les citoyens, si à un moment donné, c'est plus circulaire, c'est trop embêtant.

1620

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

C'est pour ça que si on trouve un moyen d'avoir une entrée ici qui est vraiment fluide et pratique, peut-être que ça peut empêcher la sortie.

1625

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Oui, c'est exactement ce qu'on vise.

1630

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Si c'est plus facile ici, c'est bien sûr que les gens qui sont ici vont aller là, puis ils vont y aller.

C'est parce qu'on voyait déjà une difficulté ici.

1635

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Oui, on comprend.

1640

PAR M. MICHEL TOUPIN:

Il faudrait l'améliorer. Mais là, si on dit, on peut pas tasser, on peut pas améliorer ça, on peut pas faire ça, bien là, on n'améliore pas la sécurité, on confine un peu les gens là.

1645 C'est rien que ça l'idée, si ça, c'est beaucoup amélioré!

Qu'est-ce que tu en penses, André?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1650

Oui. Bien moi, ce que j'aimerais rajouter, parce qu'on travaille dans un esprit très positif, qu'on va aller de l'avant, on va s'entendre.

Mais on va mettre ça à l'extrême! Mettons qu'on arriverait à une mésentente...

1655

PAR LE MÉDIATEUR:

Vous vous entendez pas, il y a pas d'accord!

1660

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

On va mettre ça, regarde, moi, je regarde pas ça, mais je le dis pour pas me faire dire, André, tu aurais dû le dire!

1665

Là, je le dis en prévention un petit peu, mais il faut pas prendre trop ça mal, parce que c'est pas notre façon de voir, mais je suis obligé de le dire aujourd'hui pour pas me faire reprendre plus tard en me disant, André, tu aurais dû le dire quand c'était le temps, puis là, c'est le temps!

1670

Si jamais ça ferait pas ce projet-là, nous, c'est sûr que Metro Dubé, l'accès ici par le cul-de-sac, nous autres, ce serait indiscutable, il faudrait avoir cette entrée-là, la conserver.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Si vous dites on fait pas quoi?

1675

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Là actuellement, on est très positif. On se déplace, on se relocalise, OK!

1680

Puis moi, je pense qu'on va réussir à trouver un terrain d'entente.

PAR LE MÉDIATEUR:

1685 Sans le déplacement du cinquante mètres (50 m), vous pensez que vous êtes capable de trouver des choses?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1690 Moi, je pense que vis-à-vis du ministère, je pense qu'on peut réussir à trouver une solution.

Mais mettons que ça, ce serait négatif, nous autres, on est obligé de rester où on est là, bien, l'accès ici par le cul-de-sac va devenir...

PAR LE MÉDIATEUR:

1695 OK, c'est clair.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1700 C'est pas une menace.

PAR LE MÉDIATEUR:

1705 Non, non, tu dis, regarde, pour nous, la solution, on peut pas se déplacer, une solution pour faciliter, c'est ça, c'est clair.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

1710 Le secteur ici serait réaménagé de cette façon-là, puis le trente mètres (30 m) est à peu près équivalent.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1715 Même parce que, je reviens à ça, un client, c'est paresseux. Regardez, nous autres, on est là avec Robert BBQ, puis plus les gens vont avec une pancarte qui dit que Metro Dubé est toujours à la même place, bien, il faut faciliter le client, parce qu'un client, c'est paresseux, ça va où ce que c'est plus facile. Il faut mettre toutes les chances de notre bord.

1720 Mais ça, c'est dans un cas, regardez, ça, c'est le un dixième d'un pour cent (0,1 %) de ce qu'on pense, puis on pense qu'on va réussir ensemble.

PAR M. DONALD MARTEL:

1725 Est-ce que je peux me permettre le même genre d'intervention? Parce que mon boss va me dire, t'aurais dû en parler!

1730 Dans ce contexte-là, nous aussi, il faut qu'on vous dise que si jamais, on en venait, pas à la conclusion, mais on voyait que la seule façon de s'en sortir dans notre entente ou dans notre étude du projet serait d'ouvrir ici, s'il faut ouvrir ici, c'est sûr que nous, on signerait aucune médiation. Puis ça aussi, c'est pas une menace.

1735 On va aller en audience, parce que moi, j'ai rencontré soixante pour cent (60 %) de la trentaine de résidences qu'il y a ici qui étaient tous d'accord à avoir un quartier tranquille, qui étaient tous contents d'avoir soixante-dix-sept pour cent (77 %) du trafic qui sortait de leur rue.

Ça fait que c'est sûr que nous, ensemble, on pourra pas s'entendre, puis léser trente (30) personnes, ça fait qu'on est mieux d'aller en audience.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1740 Là, on parle peut-être pour rien, mais je veux dire, on va parler pareil!

On va parler pareil. Moi, je trouve ça, la politique puis la manière que le monde pense, des fois, c'est bien bizarre.

1745 Ça, c'est du monde qui sont venus s'installer dans une des routes du secteur les plus passantes. Ça fait trente (30) ans, quarante (40) ans qu'ils sont là. Là, on diminue le trafic de quatre-vingt-dix pour cent (90 %), j'essaie de voir la logique de ce que tu viens de me dire, on diminue le trafic de quatre-vingt-dix pour cent (90 %), on va probablement diminuer les accidents de quatre-vingt-dix pour cent (90 %), puis là, eux autres ont été consultés, puis ça devient une vérité, là, comprends-tu!

PAR M. DONALD MARTEL:

1755 Je dis pas qu'ils ont raison. C'est juste qu'eux, pour la même raison que disait monsieur, ils ont pas demandé d'audience publique parce qu'ils ont vu le cul-de-sac, c'est juste par équité.

1760 Devant la Commission d'enquête, peut-être que la Commission va dire comme toi, de toute façon, ils sont installés sur le bord d'une route. Par contre, par équité, on est obligé de le faire.

PAR LE MÉDIATEUR:

1765 Dans le fond, vous dites la même chose. On aurait de la difficulté de part et d'autre à s'entendre, toi, si on s'entend pas autrement, tu dis, le cul-de-sac, il faut qu'il disparaisse, puis lui, si on s'entend pas, parce qu'il faut faire disparaître le cul-de-sac, on aurait de la misère. C'est rien que ça.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1770 On n'a pas le choix, tout le monde ensemble, il faut s'entendre.

PAR LE MÉDIATEUR:

1775 C'est le fun que ce soit dit, mais ça vient de laisser entendre, on a tu d'autres façons de passer.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1780 Eux autres aussi veulent profiter du fait qu'on arrive avec une route à quatre (4) voies divisée, comme vous aussi, comme tout le monde veut profiter des avantages que ça peut apporter.

Mais c'est pour ça qu'on est ici, puis c'est pour ça qu'on fait un petit projet.

1785 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Tu as raison à moitié. Parce que ta première route que tu nous as présentée en 2004, c'était pas une voie divisée.

1790 Puis le projet ici a commencé là, puis c'était d'autres intervenants que Metro Dubé. Ce projet-là a commencé, c'était pas une voie divisée.

1795 C'est pas la question de profiter de la voie divisée, c'est question que c'est un projet qui est là depuis sept (7) ans, puis que la municipalité prône aussi depuis cinq (5) ans.

Ça fait que tu sais, on profite pas de ça, parce qu'on aurait pu développer sans la route, selon la municipalité, elle voulait le faire pareil.

1800 On a dit, attendons de savoir où ce qu'allait la route.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

C'est ça, en sachant qu'il s'en vient une route, bien...

1805 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

On a dit, on va attendre un peu.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1810

C'est ça, mais c'est correct, là.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1815

Ça fait que là, on profite pas du passage de la route, on avait le projet pareil.

Lui, il compense avec, c'est pas pareil, lui, il compense le problème en disant, moi, je vais aller là. Je profite pas de la route pas une minute, ça va lui coûter trois millions-quatre millions (3 M\$-4 M\$), peut-être plus.

1820

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Six (6 M\$) ou sept millions (7 M\$)! Mais regardez, puis là, vous me mettez du matériel à parler! Un commerçant, là, c'est toujours ça, il y a toujours la pensée magique du commerçant, il est bien riche! Lui, il a pas de problème!

1825

C'est ça, on met tout en jeu nos équités, notre vieux gagné, puis le citoyen, lui, il fait pas ce qu'on fait. Je m'excuse, on n'est pas des Walmart. On est des Québécois pure laine, des Canadiens français comme on dirait, puis on fait du commerce, puis des commerçants comme nous autres dans la société, il y en a de moins en moins, oubliez pas ça.

1830

Puis notre apport économique, Metro Dubé à Alma, je m'excuse, on en fait pas mal plus que la moyenne des commerçants, en termes d'impact de retour sur la communauté.

1835 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Je voulais vous donner l'occasion de vous exprimer!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1840

C'est par le fait que vous avez de la qualité que vous êtes capable encore de battre les IGA de ce monde et les Walmart!

PAR LE MÉDIATEUR:

1845

La qualité du service y est pour quelque chose.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1850

On est des petits Québécois canadiens français de rien d'Amérique du Nord, puis on compétitionne les plus grosses entreprises au monde comme Walmart.

Puis remarquez qu'Aurélien aussi, puis eux autres aussi font leurs choses, là, mais c'est ça, on est des petits qui compétitionnent des gros, les plus gros du monde!

1855

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Je veux pas précipiter la fin de notre rencontre, mais je regarde l'heure, est-ce qu'on peut s'organiser pour dire comment on va procéder d'ici la prochaine rencontre?

1860

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça va! On va suspendre quelques minutes et on va reprendre après. On va déterminer le suivi qu'on apporte à tout ça.

1865

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1870

REPRISE DE LA SÉANCE

PAR LE MÉDIATEUR:

1875

Bon, où nous en sommes rendus, je demanderais au ministère des Transports s'il connaît assez bien, si c'est tout bien identifié, les préoccupations des requérants, pour que vous puissiez, dans les prochains jours – on s'entendra sur un temps, c'est vous autres qui êtes en mesure de le dire – dans les prochains jours, vous allez identifier ça, vous mesurez, plus, oui, ça, ce serait possible où ça passerait là comme ci, comme ça, et qu'on pourrait, dans un prochain temps, vous revenir, puis vous dire, oui, regardez, voilà comment on pourrait tenir compte de vos préoccupations, les distances, les ci, les ça, les marges, tout ce qui a été identifié, là.

1880

1885

Puis vous êtes capables d'en arriver à dire oui, ça, on est capable de tenir compte de ça. Puis là, les gens vont voir en quoi leurs besoins sont satisfaits, sinon à cent pour cent (100 %), à quatre-vingt-dix (90 %), à quatre-vingts (80 %). Dire oui, je suis capable d'arriver avec ça. Les trois (3) requérants disent on est capable de vivre avec ça.

1890

Bien sûr que je comprends que dans un premier temps, cette démarche-là se fait en fonction du tracé actuel que vous proposez, OK!

1895

C'est ça qu'on va voir, est-ce qu'avec le tracé actuel, eux donnent l'accès, on peut faire ci, on peut faire ça, ça va! On n'empêche pas le développement commercial de ce point-là s'il a à se faire, OK, est-ce qu'on est capable de faire ça, puis à quelles conditions.

1900

Puis vous autres, vous dites, à quatre-vingt-dix pour cent (90 %), ce qu'on vous dit là, ça va se faire de même. Quand je dis quatre-vingt-dix (90 %), ça peut bien arriver qu'en cours de route, à un moment donné, oups, on dépasse de deux pieds (2 pi), là, même vous autres, vous êtes pas capables de dire à l'avance, eux autres non plus. Mais ils disent oui, puis quand viendra le temps, s'il y a des petits points, on en rediscute comme il faut pour être sûr de bien satisfaire la demande.

Est-ce que ça vous convient, ça?

1905

Si ça vous convenait, vous pourriez, vous autres, aujourd'hui ou demain, identifier ce que vous avez compris. Vous dites voilà, c'est ça qu'il faut regarder.

1910

Vous transmettez ça aux trois (3) requérants qui disent, oui c'est vrai, c'est ça qui est à regarder. Vous nous le transmettez à nous autres aussi, mais vous dites, ce qu'on a compris, c'est ça, c'est ça qu'on regarde.

Vous nous dites le plus tôt possible le temps que ça peut vous prendre pour examiner ça, pour mesurer, puis après ça, bien, on se rencontre.

1915 Puis vous arrivez, vous dites, regardez ce qui peut être fait, comment ça peut être fait, tout ça, puis les gens réagissent à ça.

1920 Ça vous empêche pas de vous parler en cours de route, sauf que quand vous vous parlez en cours de route, je fais juste vous dire, vous vous parlez en cours de route pour faire préciser des affaires, pas nécessairement pour vous entendre, parce que si vous vous parlez entre vous autres pour vous entendre, nous autres, on peut rien faire, on n'est pas là, ça fait que l'entente tient pas pour nous autres, ça va!

Est-ce que ça vous va comme démarche?

1925 Je vais d'abord m'adresser aux Transports et après ça, je vous verrai.

Vous autres, comme démarche, c'est tu quelque chose qui est plausible pour vous autres?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

1930 Effectivement, oui. C'est bien de dire qu'il faut se garder la porte ouverte pour se parler, pour bien se comprendre par rapport aux demandes puis ce qui pourrait être fait comme réflexion là-dessus.

1935 C'est sûr qu'en termes de délai, on n'est pas tout seul là-dedans. Vous comprenez qu'il y a une firme privée d'impliquée, on en parlait moi puis Carl, d'ici une semaine, d'après nous, techniquement, pour vérifier les rayons de virage, pour vérifier les distances, pour vérifier techniquement certaines choses, on pense que c'est correct comme délai, que c'est raisonnable comme délai.

1940 Moi je suis prêt pour la prendre, la semaine, mais on pense que d'ici une semaine!

PAR LE MÉDIATEUR:

1945 Quand vous me dites ça, là, vous me sécurisez totalement. Personnellement, une semaine là-dessus, excellent. J'avais peur que vous m'arriviez avec trois (3) mois! J'exagère.

1950 Une semaine, bien oui, personnellement comme président de cette commission-là, je peux accorder ça sans problème.

PAR M. DONALD MARTEL:

1955 Pour rentrer dans notre délai d'une semaine, je proposerais qu'on prenne pas une journée pour se consulter puis écrire ce qu'on pense qu'on a compris, puis leur transmettre et qu'ils nous disent ce qu'on n'a pas vraiment compris, j'aimerais ça qu'on règle ça tout de suite. On va vous dire ce qu'on pense.

PAR LE MÉDIATEUR:

1960 Tout de suite avant de partir?

PAR M. DONALD MARTEL:

1965 Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est une autre façon de le regarder.

1970 **PAR M. DONALD MARTEL:**

C'est ce que je propose, pour être efficace.

PAR LE MÉDIATEUR:

1975 Moi, je propose toujours le pire pour que vous arriviez au meilleur!

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

1980 Et pour être efficace.

PAR LE MÉDIATEUR:

1985 Excellent.

Vous monsieur, vous aviez l'air à vouloir réagir?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

1990 Bien moi, je voulais résumer ce que j'avais compris, mais si c'est ça qu'ils veulent faire!

PAR LE MÉDIATEUR:

Excellent. Les requérants, cette démarche-là, ça vous convient?

1995

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Bien oui.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2000

Oui.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2005

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

Excellent. Oui monsieur Fortin.

2010

PAR M. GUY FORTIN:

On pourrait procéder de la façon que la sténotypie fonctionne correctement, parce que c'est quelque chose d'important, dans le sens qu'on va laisser parler les gens.

2015

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est ça. Puis moi, je vais me taire. Vous allez parler, madame va pouvoir prendre ça en note, puis ça va être clair, ça va être sur papier là, puis ça va être sur papier pour eux autres, OK, on va se comprendre.

2020

Ça fait qu'on va commencer par vous!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2025

J'ai compris que vous alliez regarder les emprises, les dimensions des emprises, la position de ces emprises-là par rapport aux lignes de lot. C'est la seule référence qu'on peut avoir, nous autres, pour mesurer, pour faire un plan.

2030 Ça fait qu'on va avoir des cotes, vous allez regarder qu'est-ce qui peut se faire, une cinquième branche ou un autre système pour rentrer par le rond-point, puis déterminer les positions exactes de l'entrée éventuelle sur la route 172.

2035 Puis la sortie, bien là, vous nous direz ce que ça l'implique.

Ce que j'ai compris d'Aurélien, c'est qu'il dit, quand même que ça tasserait de quelques mètres, c'est pas grave. C'est ça que tu as dit?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2040 C'est bien ça.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2045 Là, je veux savoir, quelques mètres, qu'est-ce que ça veut dire pour les audiences publiques de dire, vous, vous dites la population, on leur a pas montré quelques mètres, je sais pas, c'est tu un mètre (1 m), c'est tu dix mètres (10 m) ou quinze mètres (15 m)? Parce qu'il y a pas de cote qui n'a jamais été fournie à personne, ça fait que c'est quoi quelques mètres qui est acceptable?

2050 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Moi, j'ai cru saisir que si vous arrivez à un accord, ça va être dans le rapport, ça va être transmis au ministre, puis le ministre, si vous êtes arrivés avec un accord, il va le consigner avec. Ce qu'il va décider, je le sais pas, mais il va le considérer. Ça va! Je vous dis ça de même.

2055 Donc quand vous dites, est-ce que ça irait pareil en audience publique parce que ça tasse de trois mètres (3 m), je le sais pas.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2060 Parce que ça tasse pas de trois mètres (3 m) en réalité, on n'a pas de mesure.

PAR M. DONALD MARTEL:

2065 Monsieur Blanchet, je pourrais tu juste préciser, parce que ça fait plusieurs fois qu'il dit ça, monsieur Toupin.

Les fichiers électroniques, les CAD de tous nos plans ont été fournis au ministère de l'Environnement et ils sont sur leur site Internet.

2070 Nous, on a les fichiers originaux. Même si on n'a pas marqué de cote deux cent quarante-trois mètres point vingt-deux (243,22 m), le tracé, il est dans nos archives, puis il est dans des dessins AutoCAD, puis n'importe qui, avec une petite enquête bien simple, pourrait venir se rendre compte qu'on a tassé d'un (1 m), de deux (2 m) ou de trois mètres (3 m). Je veux juste mettre ça clair.

2075 On n'a jamais mis de cote à nulle part, mais on vous a toujours dit ces cotes-là. Mais notre fichier, il est AutoCAD, il est gravé.

2080 Alors, la position est déposée officiellement auprès du ministre de l'Environnement puis elle est déterminée dans l'espace, OK.

PAR LE MÉDIATEUR:

2085 Ça veut dire que c'est pas flexible?

PAR M. DONALD MARTEL:

2090 Bien, ça veut dire que si on bouge d'un mètre (1 m), n'importe qui peut démontrer qu'on a tassé d'un mètre (1 m).

PAR LE MÉDIATEUR:

OK, correct, ça marche.

2095 **PAR M. RÉJEAN DUMAIS:**

C'est l'impact que ça aurait.

PAR M. GUY FORTIN:

2100 Moi, ce que je pense, c'est que c'est le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui autorise le projet. C'est sûr qu'ils vont décider, si c'est tassé de cinq mètres (5 m), de trois mètres (3 m) ou de dix mètres (10 m), si c'est acceptable ou pas.

2105 Mais je pense qu'idéalement, c'est de tasser le minimum.

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est ça.

2110 **PAR M. CLAUDE TREMBLAY:**

Ça fait que c'est pas automatique que le BAPE, ce que je comprends, c'est pas automatique qu'il y aurait des audiences publiques?

2115 **PAR LE MÉDIATEUR:**

C'est pas automatique d'accord, c'est ça.

2120 **PAR M. GUY FORTIN:**

Mais c'est pas le BAPE qui réclame les audiences publiques, c'est le ministre.

PAR LE MÉDIATEUR:

2125 C'est le ministère de l'Environnement qui pourrait dire, oh, les amis, tasser d'un mètre (1 m), on pense que ça peut créer des problèmes ou des ci puis des ça. Ou dire non OK, correct, un petit mètre (1 m), on le prend, si c'est une solution qui est retenue, là, OK!

2130 Mais prenez conscience qu'on tasse le moins possible, mais satisfaire aux besoins par exemple.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2135 C'est pour ça que ça fait partie du travail que vous avez à faire dans la semaine, quel impact ça l'a sur vos courbes ou des choses de même.

PAR LE MÉDIATEUR:

2140 Tenter de mesurer à l'avance l'impact que ça pourrait avoir.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2145 Ce qu'on n'a pas. Puis en rajout de Michel, ce qu'on n'a pas, puis qui est pas clair clair, c'est les zones tampons, est-ce que ça l'a un rapport avec la disponibilité de terrains futurs.

C'est sûr qu'on vous demande d'en faire le moins possible. Ça, c'est une chose.

Deuxièmement, moi, ce que je comprends, c'est qu'on va étudier d'une manière extrêmement positive le tracé actuel, puis on espère un dénouement positif.

2150 Mais si jamais on n'arrivait pas à un dénouement positif, bien, il est pas mis de côté entièrement qu'on peut...

PAR LE MÉDIATEUR:

2155 Je vous ai dit au départ qu'on a fait une médiation, et l'objectif, c'est tenter de s'entendre puis arriver gagnant-gagnant.

Mais personne, il n'y a pas une partie qui est obligée nécessairement, vous êtes pas obligés de vous entendre, OK. On tente de, puis vous auriez avantage à le faire, on vous l'a dit.

2160 Mais à la fin, vous pouvez dire non, ça marche pas, nous autres, on arrête. Vous pouvez arrêter la médiation, comme moi, je peux l'arrêter si je m'aperçois que ça fonctionne pas, vous pouvez, vous dites, regarde, finie la médiation, j'arrête ça là, OK.

2165 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Pour les zones tampons, André, ça, ça va faire partie de vos devoirs. Nous, à Transports Québec, on va chercher les emprises qu'on a besoin pour notre construction puis notre entretien hivernal, etc.

2170 On n'a jamais de cote minimale pour des aménagements près de l'emprise, à part de l'affichage, exemple, on va dire, on veut pas d'affiche publicitaire à moins de trente mètres (30 m), parce que ça va déranger le citoyen ou l'usager de la route.

2175 Ça fait que c'est à votre urbaniste de consulter les règlements municipaux et les règles de zonage de lotissement et tout pour dire, bien moi, si j'arrive avec un supermarché ici, j'ai besoin de trente-trois mètres (33 m) par rapport à l'emprise routière. Ça, c'est vous qui devez faire ces recherches-là.

2180 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Mais où tu mets ta clôture...

PAR M. DONALD MARTEL:

2185 C'est l'emprise. On va vous donner l'emprise.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2190 En fin de compte, c'est notre propriété. Ça fait que là, toi, tu vas nous dire où tu vas mettre ta clôture?

PAR M. DONALD MARTEL:

2195 On va vous dire où on va mettre la clôture. Là, vous, vous allez chercher vos marges de recul pour les bâtiments, les stationnements, votre nombre de cases de stationnement par rapport au commerce que tu as. Ça, c'est votre urbaniste qui va sortir ça.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2200 OK.

PAR LE MÉDIATEUR:

2205 Ça va?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2210 Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

Avez-vous d'autre chose pour votre défense, monsieur?

2215 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Moi, je voulais juste sur un point technique un peu! Donald, d'après toi, on peut tu mettre sur ce coin-là un pylône pour une pancarte Metro Dubé, d'après toi?

2220 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Sur votre terrain, oui.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2225 OK.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2230 Il y a des normes là-dessus aussi.

PAR LE MÉDIATEUR:

2235 Sa montagne puis sa sablière, vous allez regarder ça aussi?

Vous allez pouvoir lui dire qu'est-ce qui peut être fait si on déplace pas, puis vous dites, oui, regarde ce qui va être fait pour te donner accès?

PAR M. DONALD MARTEL:

2240 Écoutez, ça peut tout être. Puis je te dis, Michel, on règle notre cas ce matin, dans deux (2) ans, quand on va négocier, il y a neuf (9) chances sur dix (10) que tu vas arriver avec d'autre chose.

2245 Ce qu'on peut te dire, c'est qu'on va régler ça à ta satisfaction. Tu seras pas enclavé.

Si c'est pas assez, tu peux venir au bureau, puis on va t'asseoir avec notre évaluateur.

PAR LE MÉDIATEUR:

2250 Ils vont vous fournir un hélicoptère pour pouvoir aller sur votre sablière!

PAR M. DONALD MARTEL:

2255 Tu rencontres notre évaluateur, puis on dit, voilà ce qu'on a offert dans les dernières années dans des cas semblables. Toi, tu vas choisir là-dedans.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2260 C'est parce que l'idée du projet, l'idée de la démarche, ce n'est pas de régler tous les dossiers d'expropriation aujourd'hui ou d'ici une semaine. C'est pas ça le but.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2265 Bien, c'était pas l'expropriation, nous autres, ce qu'on disait. On vous donne une solution pour pas que vous soyez obligés de tout exproprier ça pour rien.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2270 On se comprend.

PAR LE MÉDIATEUR:

2275 Mais ils vont trouver une solution pour avoir accès.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2280 Un accès au lot 46, c'est la même chose?

PAR M. DONALD MARTEL:

Celui qu'on parlait tantôt?

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2285 Oui.

PAR M. DONALD MARTEL:

2290 J'ai dit qu'est-ce qu'on ferait, mais on peut l'écrire qu'on va faire les procédures pour dire qu'est-ce qu'on fait.

2295 Mais ça peut arriver qu'on arrive là dans trois (3) ans, puis vous dites, finalement, nous, on aimerait mieux avoir un chemin de desserte à telle place, on va négocier ensemble. On va dire oui, ça coûte plus cher, mais vous nous dites, si vous avez réglé l'ensemble du dossier, c'est correct, on le fait.

2300 Par expérience, les dossiers d'expropriation, on règle ça quand on est assis puis qu'on négocie.

PAR LE MÉDIATEUR:

2305 On peut bien faire des hypothèses dans le moment, mais ce sera des hypothèses, si je comprends bien, dans le moment, mais quand viendra le temps, ça peut être différent.

PAR M. DONALD MARTEL:

2310 Vous devriez vous inquiéter si on vous disait, ça peut arriver qu'on t'enclave puis tu t'arrangeras avec tes problèmes!

Mais ça, on dit jamais ça, parce que c'est pas ça qu'on fait. On règle le problème.

PAR LE MÉDIATEUR:

2315 Déplacement des trois (3) silos, ça a pas rap, c'est réglé?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2320 Ça, on n'en a jamais parlé.

PAR M. DONALD MARTEL:

Ça, on va les mettre où ce que vous voulez.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2325 On n'a jamais parlé de ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

2330 Bon, OK. La 172 améliorée, vous allez regarder ça. Vous promettez pas, mais vous allez le regarder.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2335 On peut faire l'étude n'importe quand.

PAR LE MÉDIATEUR:

2340 Vous allez faire l'étude, puis vous allez tenter de le réaliser. Mais vous pouvez pas vous engager à le faire, vous pouvez vous engager à le regarder puis à pousser là-dessus le plus possible, ça va?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2345

Bien, c'est pas mal de s'engager à le faire.

PAR LE MÉDIATEUR:

2350

Non, vous vous engagez pas à le faire.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2355

L'étude!

PAR LE MÉDIATEUR:

L'étude, oui, oui. Vous vous engagez à faire l'étude.

2360

Je dis que vous vous engagez pas tout de suite à élargir la route.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2365

L'étude va nous dire on peut mettre le cinquante kilomètres (50 km/h) ou on peut...

PAR LE MÉDIATEUR:

Excellent. Il s'engage à faire l'étude, ça marche! C'est déjà un bon pas.

2370

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

Mais moi, j'aurais une question aussi.

2375

Dû à toutes les sorties et ce qu'ils proposent, là, puis j'arrive demain matin, puis je veux me bâtir un restaurant, un commerce, à quelle distance de tout ce rond-point-là, parce que c'est assez compliqué, ça prend des mètres et des mètres et des mètres pour en sortir, pour avoir une entrée pour un autre commerce, qui est pris où?

PAR M. DONALD MARTEL:

2380

Sur la route, sur la route de contournement.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2385 Sur la route de contournement?

PAR M. DONALD MARTEL:

2390 Il y a pas d'accès.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2395 Mais je parle du rond-point, à partir du rond-point, vous pouvez faire une sortie pour Metro Dubé, OK, puis s'il y a un autre commerce qui s'en va dans un autre angle que le leur, mettons qu'il s'en irait là, vous pouvez faire quoi pour le commerce qui veut s'installer?

PAR M. DONALD MARTEL:

2400 Bien là encore, il y a de la distance, vu qu'on arrive à quatre-vingt-dix (90 km/h), il y a une certaine distance connue, où on sait où est-ce que le terre-plein arrête. On peut le donner aussi, ça.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2405 Vous pouvez le donner?

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2410 On peut donner à quelle distance.

PAR M. DONALD MARTEL:

On peut le dire en même temps.

2415 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Vous allez pouvoir le dire, si à un moment donné, où une autre entrée pourrait exister pour un autre commerce.

2420 **PAR M. DONALD MARTEL:**

C'est ça, on comprend que c'est plus long un peu sur un bord, parce que la vitesse est plus élevée.

2425 **PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:**

Puis en plus, c'est agricole, Michel, tout ça?

2430 **PAR M. MICHEL TOUPIN:**

Oui.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2435 C'est sûr que ça ne dépend pas juste de nous aussi. Quelqu'un qui veut s'aménager là, il y a des normes. Quand on parlait tantôt de zones tampons, en fonction du type d'occupation du territoire que vous faites dans les zones tampons...

PAR LE MÉDIATEUR:

2440 Puis la municipalité a le droit de dire non aussi.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2445 Il y a une chose, l'entrée qu'on parle nous autres, sur la route 172, pour rentrer sur ce terrain-là, que ce soit les deux (2) entrées qu'on parlait, c'est pas spécifiquement pour Metro Dubé, c'est pour tous les commerces qui peuvent venir s'implanter dans ce secteur-là.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2450 Il y a du terrain qui peut rester, Claude, quelle quantité de terrain qui peut rester pour un autre commerce, parce qu'eux autres, mais qu'ils soient installés...

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2455 Il y a mille pieds (1000 pi) de long! Il y a de la place.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2460 Viens nous trouver, Aurélien, viens nous trouver!

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2465 Il y a mille pieds (1000 pi) de long par soixante pieds (60 pi) de large.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Effectivement, c'est quand même une bonne distance.

2470 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Il faut jamais oublier qu'on peut faire tout ça, puis vous arrivez avec une Commission de protection du territoire agricole qui dit non. Mais ça, nous autres, on n'a pas le contrôle là-dessus.

2475 Ils vont peut-être même dire non à notre route, on sait pas encore. On va faire ça après la médiation.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2480 Comme on disait, on a un plan pour compenser. De toute façon, le terrain que tu prends présentement, puis même si tu te tasses, c'est de la forêt.

PAR M. DONALD MARTEL:

2485 Oui, c'est pas parce que tu arrives avec une valise d'hectares de compensation, qu'ils disent oui. On les connaît.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2490 Non, mais on réussit, on a déjà négocié avec eux autres.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2495 Mais Donald, on est conscient de ce que tu viens de dire, mais les chances sont bonnes.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2500 De la place, on en a en masse, on a mille pieds (1000 pi) de long. C'est juste que c'est fait sur la longueur, puis c'est l'accès.

Le terrain, c'est pas ça qui manque.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2505 Même l'emplacement de Metro ou de n'importe quel autre commerce, il faut qu'il soit pensé aussi en fonction qu'il y a un chemin, et il faut que le chemin soit facile d'accès pour différents commerces, parce qu'il est pas prévu d'avoir un seul commerce.

PAR LE MÉDIATEUR:

2510 Monsieur Aurélien, avez-vous d'autre chose à ajouter?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2515 Non, non.

PAR LE MÉDIATEUR:

2520 Comme demande que vous aimeriez qu'ils examinent, là?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2525 Bien, il y avait ça, s'ils bougent l'entrée à ras Metro, ou une autre peut faire aussi.

PAR M. GUY FORTIN:

Il y a le puits artésien.

PAR LE MÉDIATEUR:

2530 Le puits artésien, monsieur!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2535 Oui, on a deux (2) puits artésiens. Ça a été discuté un peu, vous avez parlé de la distance, ça dépend du terrain un peu, quand vous avez fait la présentation.

Mais nous autres, on en a deux (2), je pense que vous en aviez identifié trois (3)?

2540 **PAR M. DONALD MARTEL:**

Il y a celui-là de la rue Bouchard.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2545

La rue Bouchard, ça, je suis touché, parce que je demeure dans la rue Bouchard!

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2550

Nous autres, on en a deux (2). Il y en a un qui est assez éloigné l'autre bord de Proco, il y en a un qui est avant.

2555

Puis on avait posé la question, on avait fait la demande écrite, vous avez notre demande écrite, dire, bien, êtes-vous sûrs qu'il n'y a pas de problème. C'est pas des puits artésiens au roc, c'est des puits artésiens en bas de l'argile dans le gravier. Ça fait qu'il y a moins d'impact, c'est sûr, parce que c'est de l'argile, mais on voulait que vous regardiez si vous aviez pas un impact là-dessus.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2560

Ça, ça fait toujours partie des dossiers qui sont traités par les gens d'expropriation qui peuvent avoir des impacts sur des propriétés comme ça, là.

PAR M. DONALD MARTEL:

2565

Les études se font avant. C'est que dans tous nos avant-projets, on donne un mandat d'inventaire hydrogéologique.

2570

Dans le cadre de ce projet-là, notre inventaire est fait. Les puits que vous me parlez, je les ai inventoriés dans mon document.

2575

Nos spécialistes, ce qu'ils nous disent à l'heure actuelle, c'est qu'eux sont certains qu'il n'y aura pas d'impact par notre tracé sur ces puits-là, à cause du terrain. C'est qu'on a le tributaire du ruisseau Taché qui est la petite coulée, le tributaire du ruisseau Taché qui fait que les eaux peuvent pas atteindre ces puits-là.

2580

Mais vous êtes pas obligés de me croire sur parole, parce qu'on vous donne en garantie, puis c'est dans l'étude d'impact, on vous donne en garantie qu'on va refaire des relevés de ces puits-là avant de commencer les travaux.

2585

Quand on va savoir, mettons qu'on commençait les travaux au printemps 2014, un peu avant ou à l'automne 2013, on va aller refaire des échantillonnages de ces eaux-là. Même si on en a déjà dans nos dossiers.

2590

On va faire nos travaux. Pendant les travaux, s'il y a du dynamitage, on va aller les inventorier, parce qu'on sait que quand on dynamite, ça peut créer des failles, puis ça peut affecter ces puits-là, de un.

De deux, quand on va avoir fini les travaux, à chaque année, deux (2) ans après la fin du chantier, on va aller échantillonner encore pour s'assurer que, exemple, nos sels de voirie, quoi que ce soit, n'atteignent pas les puits.

2595

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) des chances que ça va confirmer ce que je vous dis là ce matin, parce que les gens qui font les expertises connaissent leur affaire, mais s'il y a un pour cent (1 %) des malchances que le puits est affecté, on vous rencontre, puis on corrige la situation.

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2600

Le puits le plus problématique, je pense que c'est celui-là qui dessert la rue Bouchard, les maisons, parce que lui, il est proche de la route, puis si vous élargissez la route 172, là, vous allez être quasiment sur le puits.

PAR M. DONALD MARTEL:

2605

Tout à fait. Ce qui rentre dans la présentation que je viens de vous faire.

PAR LE MÉDIATEUR:

2610

Donc vous avez une sécurité face à ça. S'il y a un problème un jour, ils vont le corriger. Ils "checkent" tout le temps.

Puis si en bout de ligne, il s'avère que vous causez un problème, vous allez le corriger, c'est ça?

2615 **PAR M. DONALD MARTEL:**

En résumé, ce qu'on retient, c'est qu'on connaît les puits, on les a inventoriés, ils sont dans notre inventaire, on va les caractériser avant les travaux, pendant les travaux et après les travaux, du deux (2) ans.

2620

S'il y a un problème, cent pour cent (100 %) des chances qu'on règle.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2625

Est-ce que vous avez des indicatifs, mettons que toutes ces démarches-là se complètent assez rapidement, par après, indicatifs de réalisation?

PAR M. DONALD MARTEL:

2630

Des travaux?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Oui.

2635

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2640

Bien, ça, c'est comme ça a été dit lors de la présentation. On n'a pas la main là-dessus, il faut que ça passe par les étapes de grands projets de constructions, une nouvelle directive par le gouvernement par rapport à ça. Ça dépend des enveloppes, ça dépend des programmations, ça dépend des budgets.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2645

Ça dépend de la politique.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2650

Ça dépend de bien des choses qui sont pas de notre ressort et qu'on peut pas vous en dire plus maintenant que ce qui a été dit.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Mais qu'est-ce qui a été dit, parce que j'étais pas là?

2655

PAR M. RICHARD DUBÉ:

Cinq (5) à sept (7) ans.

2660

PAR M. DONALD MARTEL:

C'est sorti dans les journaux suite à la soirée d'information. C'est que techniquement, on serait capable de commencer les travaux en 2014. Ça prend trois (3) ans, ensuite 2017, la route va être ouverte, techniquement.

2665

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Est-ce que ça répond bien?

2670

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

2675

Monsieur Dubé, d'autre chose à dire?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2680

Merci.

PAR LE MÉDIATEUR:

Donc vous pensez, vous présumez que les gens du ministère des Transports ont sur papier suffisamment d'informations pour répondre à vos interrogations?

2685

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

Il y aurait peut-être une chose, pour être certain, parce qu'on en a discuté, moi, ce que je considère, c'est que le fait de conserver le tracé au même endroit et d'avoir un cul-de-sac

2690

justement dans le secteur nord du raccordement, est-ce qu'on doit réaménager aussi l'intersection actuelle de la route 169 et 172 près du dépanneur?

2695 C'est tu quelque chose qui faut qui soit fait aussi? Pour justement faciliter l'accès au commerce, étant donné qu'il y a un cul-de-sac. C'est ce qu'on proposait, le document qu'on vous a présenté.

2700 C'est tu quelque chose que vous tenez à ce que justement il y ait un réaménagement de réalisé?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2705 Parce que tout à l'heure, ce qu'on a mentionné, c'est que monsieur Martel, c'est pas sûr, parce qu'il y a des résidents quand même sur l'ancienne route qui arrivent envers Saint-Coeur-de-Marie, c'est que c'est pas sûr que ça peut être vraiment accessible, ne pas être fermé. C'est pas sûr que ça peut être fermé, parce qu'il y a des gens qui attendent après ça aussi pour avoir la tranquillité de la circulation et tout. Eux autres ont leur part à aller chercher sur la route.

2710 Mais est-ce que ça va se faire, ça? Ça va bloquer quelque chose sûrement un peu, mais tu parles d'aménagement...

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

2715 Pour l'instant, c'est tu quelque chose qu'on dit, on n'en tient pas compte, puis on laisse qu'est-ce qui était prévu, ce qui a été présenté?

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2720 Ce qui a été présenté, il y avait rien qui a été fait.

PAR M. LOUIS DUBÉ:

2725 Je peux peut-être répondre là-dessus. C'est qu'il y a un dépanneur, un monsieur Guy Tremblay, il y a un dépanneur qui est là, d'après moi, je veux pas trop parler pour lui, mais je pense qu'il serait pas d'accord qu'on mette un aménagement en face de son dépanneur.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

2730 Ça fait que ce serait peut-être de se garder en disant, l'aménagement qui est présentement, regarde, on touche pas à ça, on laisse ça.

PAR M. LOUIS DUBÉ:

Je sais pas si Aurélien est d'accord avec ça?

2735

PAR M. DONALD MARTEL:

Attention, c'est parce que...

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2740

Il y a quand même un minimum de réaménagement pour faciliter la circulation là. Parce que s'il y a plus de lumière, il faut quand même qu'il y ait de quoi, c'est sûr.

PAR M. LOUIS DUBÉ:

2745

Puis si je parle au nom du commerçant, puis moi, je le représente pas, là, mais je pense que ce serait important de regarder comme il faut pour pas trop bloquer.

PAR LE MÉDIATEUR:

2750

Monsieur Martel, vous aviez de quoi à dire?

PAR M. DONALD MARTEL:

2755

Je veux que tout le monde comprenne bien que ça, c'est une compensation qu'on offre. Si on ferme, si on fait un cul-de-sac, on dit, pour favoriser l'accès aux commerces, nous, on propose d'ajuster ça. Au fond, on aurait bien pu dire, on ferme, puis on fait rien.

Mais donc ça, c'en est une compensation puis une amélioration...

2760

PAR LE MÉDIATEUR:

Vous autres, selon vous autres, c'est une amélioration pour le commerce, incluant le dépanneur?

2765

PAR M. DONALD MARTEL:

Incluant le dépanneur. Parce que là, on l'a fait comme ça, mais bien entendu que peut-être que ça pourrait être la moitié qui va y être dedans nécessairement...

2770

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Bien nous autres, je pense qu'on trouve que ça a du bon sens. C'est juste que, comme Louis vient de dire, c'est qu'il faudrait parler avec le monsieur Tremblay en question, c'est tout.

2775

PAR M. DONALD MARTEL:

Mais ça ici, c'est pas final. C'était pour imaginer.

2780

PAR M. LOUIS DUBÉ:

Ça pourrait être juste être un stop qui arrive là-bas puis qui fait une courbe.

PAR M. RICHARD DUBÉ:

2785

Comme Donald dit, au moins, ils ont mis – ça pourrait être du stationnement pour lui.

PAR M. DONALD MARTEL:

2790

Bien, si lui décide, bien moi, j'aimerais mieux avoir quelques cases de stationnement de plus, on va négocier avec lui.

PAR M. LOUIS DUBÉ:

2795

Lui, c'est comme nous autres, ça lui prend des accès pour qu'il y ait de la visibilité.

PAR M. DONALD MARTEL:

Oui.

2800

PAR LE MÉDIATEUR:

Qui parle au dépanneur? C'est vous autres?

2805

PAR M. DONALD MARTEL:

À court terme, d'ici une semaine?

PAR LE MÉDIATEUR:

2810

Bien, je sais pas, là.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

2815

On se sent pas obligé de parler au dépanneur tout de suite, parce que ça, c'est quelque chose qu'on vous dit qui pourrait être fait.

Quand on arrive pour faire ce genre de chose là, on fait la démarche auprès de toutes les personnes concernées, puis on agit en conséquence.

2820

C'est pas pour dire on va faire ça demain matin.

PAR LE MÉDIATEUR:

2825

OK. D'abord je pose la question aux requérants, c'est pas pour vous autres une condition sine qua non pour dire oui à l'accord? Si c'est là, ça se fera peut-être ou pas, OK. C'est pas une condition...

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2830

On trouve ça intéressant qu'ils se préoccupent de regarder ce bout-là, parce qu'on se demandait comment qu'ils allaient faire, mais on voyait plus l'utilité.

PAR LE MÉDIATEUR:

2835

Ça va monsieur Aurélien?

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2840

Je suis d'accord, parce que Guy serait pareil, il dirait la même chose, je pense.

PAR LE MÉDIATEUR:

2845

OK.

PAR M. DONALD MARTEL:

J'aurais peut-être une proposition, monsieur Blanchet.

2850 Si on proposait à monsieur Aurélien qui représente aussi monsieur Tremblay, vous lui donnez ce plan-là, puis monsieur Tremblay me connaît très bien aussi, parce que je l'ai rencontré aussi souvent que les gens là, s'il a des questions, il m'appelle, on discute un petit peu. Mais s'il dit, ça a bien du bon sens, ça rentrera dans le plan, on arrête ça là.

PAR LE MÉDIATEUR:

2855 Ça va!

PAR M. DONALD MARTEL:

2860 Puis je vais même vous relaisser une carte d'affaires au cas qu'il ne l'aurait plus, ça fait qu'il pourra m'appeler.

PAR M. AURÉLIEN TREMBLAY:

2865 Il est conservateur pas mal, Guy!

PAR LE MÉDIATEUR:

2870 Ça va! Donc on s'est compris?

Les gens des Transports, vous êtes capables de travailler? Vous avez demandé une semaine.

Si on se rencontrait à nouveau le 28 mars, ce serait dans l'après-midi?

2875 **PAR M. ANDRÉ DUBÉ:**

Moi, le lundi, je serai pas là.

2880 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ce serait dans l'après-midi pour permettre aux gens de Québec de venir.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2885 Moi, le 28, je serai pas présent, mais Louis et Richard vont être là.

PAR LE MÉDIATEUR:

2890 Par contre, si on arrivait à une entente, on est tu capable de vous parler à quelque part?
Allez-vous être en Chine?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2895 Oui, je vais être parti très loin.

PAR LE MÉDIATEUR:

2900 Êtes-vous parlable?

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

Je suis pas parlable.

PAR LE MÉDIATEUR:

2905 C'est parce que, normalement, selon les règles, je suis obligé, il y a trois (3) représentants officiels.

PAR M. ANDRÉ DUBÉ:

2910 Regardez, Louis et Richard sont capables.

PAR LE MÉDIATEUR:

2915 Non, j'en doute pas.

Mais il y aura un papier qui certifiera que vous avez donné le droit de dire oui ou non à votre place à un des deux (2), ça va?

2920 S'il y a une procuration qui dit: J'ai autorisé Louis ou Richard à dire oui ou non en mon nom.
C'est juste selon les règles, c'est rien que ça.

Donc lundi le 28 à quatorze heures (14 h), et peut-être qu'on prend le soir.

2925 Ça vous va, ça?

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

2930 Je sais pas si l'un de nous, mettons qu'on se rencontre cette journée-là, le 28 mars, mais nous autres, de notre côté, si jamais des fois, avant de finaliser tous les concepts, on peut avoir des fois un préliminaire, ça serait tu intéressant qu'on puisse vous l'envoyer, des fois, pour validation ou voir s'il y a d'autres questionnements, de façon à lorsqu'on arrive à la rencontre, qu'on puisse vérifier tout ça?

2935

PAR LE MÉDIATEUR:

J'ai aucun problème avec ça. Vous nous l'envoyez à nous autres aussi.

2940

Les gens, ça leur permet de se préparer, puis de vous tordre les bras un petit peu plus fort parce qu'ils vont avoir vu venir les affaires.

PAR M. CARL DE CHAMPLAIN:

2945

Ce serait une façon de fonctionner.

PAR M. RÉJEAN DUMAIS:

Je pense qu'il faut officiellement passer par madame.

2950

PAR LE MÉDIATEUR:

Vous envoyez aux trois (3) représentants officiels et à madame Poliquin.

2955

Excellent, ça peut faciliter les choses.

Est-ce que ça fonctionne à votre goût en termes de façon de faire?

PAR M. CLAUDE TREMBLAY:

2960

C'est bien correct.

PAR M. MICHEL TOUPIN:

2965

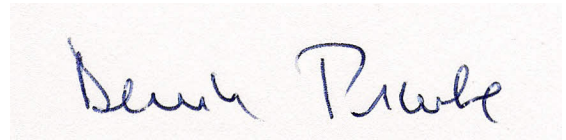
C'est beau.

PAR LE MÉDIATEUR:

2970 Ça fonctionne à votre goût! Vous vous sentez capables de dire ce que vous avez à dire,
puis on est dans une démarche qui peut nous permettre d'arriver à une solution, parce que c'est
important, ça, là. Moi, je ne suis qu'un facilitateur, j'essaie, c'est vous autres qui êtes les décideurs.

2975 SÉANCE AJOURNÉE AU 28 MARS 2011 À QUATORZE HEURES (14 H)

2980 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office
que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx".

DENISE PROULX, s.o.

2985